

**Zeitschrift:** Chronique archéologique = Archäologischer Fundbericht  
**Herausgeber:** Service archéologique cantonal  
**Band:** - (1996)

**Artikel:** [Rapports = Fundberichte]  
**Autor:** Ramseyer, Denis / Auberson, Anne-Francine / Vauthey, Pierre-Alain  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-388975>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Auboranges**

La Montagne

CN 1224, 550 649 / 158 438 / 698 m

Protection

*Historique*

La première mention de la « pierre du dos à l'âne » date de 1589<sup>1</sup>.

Le bloc erratique figure sur les plans du XIX<sup>e</sup> siècle, toujours sous le même nom; il marque, dès cette époque, la limite intercantonale Vaud-Fribourg. Les lettres « V » et « F » gravées sur la pierre datent probablement du XIX<sup>e</sup> siècle.

Par une lettre datée du 20 août 1920 et adressée à M. Raymond Girard, professeur à l'Université de Fribourg, M. le chanoine Nicolas Peissard, archéologue cantonal fribourgeois, écrit: « Je vous transmets ci-joint deux lettres au sujet d'un bloc erratique à Auboranges. Le propriétaire voudrait le faire sauter pour en utiliser les débris. Veuillez donc voir s'il y a lieu de conserver ce bloc et s'il y a lieu de le faire classer à teneur du code civil suisse et de la loi fribourgeoise d'application. J'avertis le propriétaire en question (M. Alphonse Crausaz d'Auboranges) de laisser les choses en état jusqu'à votre prochaine visite ».

En 1969, la pierre est toujours située au même endroit et fait désormais partie du remaniement parcellaire: elle marque les limites communales entre Essertes et Auboranges et les limites cantonales Vaud-Fribourg (fig. 1).

En 1979, M. Francis Hildbrand demande que la pierre soit maintenue en bon état: une lettre est diffusée à différentes instances, mais pas aux Services archéologiques de Lausanne et Fribourg qui ignorent alors l'existence de ce vestige. La Commission de classification lui répond, en 1980, que le bloc erratique sera préservé, comme le stipule la loi.

Le 25 juin 1991, M. Hildbrand, alors syndic d'Essertes, constate que la pierre en question a disparu. Après enquête, il s'avère que c'est M. Gérard Crausaz, agriculteur et propriétaire du terrain, qui a fait creuser un trou au pied de la pierre et l'y a basculée pour l'enterrer, « car elle gênait les travaux agricoles ».

En septembre 1991, M. Hildbrand fait part de la situation au comité de l'aménagement foncier.

En 1992, la décision est prise de ressortir la pierre et de la déplacer en contrebas de la pente, 85 m au nord-ouest de son ancien emplacement, à un endroit plus sûr, ne gênant pas les travaux agricoles, ce qui est fait en septembre de la même année<sup>2</sup>.



Fig. 1 Auboranges/La Montagne. Emplacement du menhir avant son redressement

En décembre 1992, M. Denis Weidmann, archéologue cantonal vaudois, se rend sur place pour expertise: il constate alors qu'il s'agit bien d'un menhir préhistorique<sup>3</sup>.

Le 23 janvier 1993, le rachat de 12 m<sup>2</sup> de terrain et une modification de la limite cantonale est demandée par M. Hildbrand, car la pierre est déposée entièrement sur la parcelle appartenant à M. Crausaz et ne marque plus la ligne frontière. Le géomètre M. Frédéric Corboz d'Oron-la-Ville est chargé de refaire les mensurations et de placer de nouvelles bornes. La nouvelle frontière est ratifiée par les cantons de Vaud et Fribourg en septembre 1993.

En été 1993, soit quelques semaines après la fin des tractations effectuées par la commune d'Essertes, le Service archéologique cantonal vaudois informait le Service archéologique cantonal de Fribourg que le bloc erratique connu sous le nom de « pierre du dos à l'âne » était un menhir et que, par conséquent, la pierre en question devenait un bien culturel archéologique. MM. Denis Weidmann, Jean-Louis Voruz, Maître de recherches au Département d'Anthropologie de l'Université de Genève ainsi que le soussigné se réunissaient en novembre de la même année pour discuter des démarches de protection à entreprendre. Tous trois reconnaissent qu'il s'agissait du plus grand menhir connu actuellement en Suisse et qu'il méritait d'être mis en valeur.

Il était de plus évident que le mégalithe était constamment exposé à d'éventuels dégâts dus aux machines agricoles qui exploitent le terrain à cet endroit.

Après de nombreuses démarches auprès des communes d'Essertes et d'Auboranges, ainsi qu'auprès des propriétaires des terrains concernés et des

1 PASCHE, Ch., La contrée d'Oron, Lausanne, 1895 p. 626.

2 Par une lettre datée du 19 septembre 1992 adressée à la Protection de la Nature, Service des eaux et de la Protection de l'environnement à Lausanne, M. M. Weidmann, géologue, fait remarquer que le bloc ne figure pas sur les cartes géologiques publiées et n'est mentionné nulle part dans la littérature géologique. Il figure cependant sur les plans cadastraux communaux récents. Il écrit aussi qu'il serait souhaitable qu'un archéologue puisse examiner le bloc qui « semble avoir été dressé en des temps très anciens ».

3 Ce diagnostic sera confirmé le 26 mai 1993 par M. J.-L. Voruz, qui a notamment fouillé et étudié les menhirs d'Yverdon avant de participer à leur redressement et à leur mise en valeur.

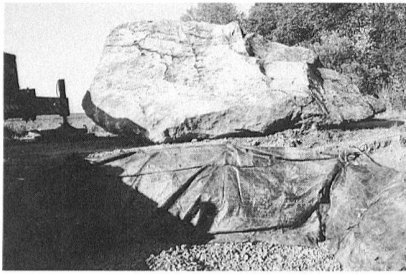


Fig. 2 Auboranges/La Montagne. La fosse d'implantation et le menhir prêt à être redressé

milieux forestiers, il fut décidé de le redresser au bas de la pente, à proximité du ruisseau Parimbot. Les archéologues souhaitaient le réimplanter au haut de la colline, en bordure de la forêt, emplacement le plus favorable et aussi le plus « naturel », mais aucun accord favorable ne put être trouvé.

Le redressement du menhir et sa mise en place définitive ont été réalisés le 30 mai 1996.

#### Analyse géologique

Le bloc erratique est un conglomérat passablement recristallisé et déformé, de couleur gris-bleu sur une cassure fraîche. Une telle roche se rencontre couramment dans la zone Brigue-Sion-Courmayeur (Alpes valaisannes). Cette pierre, transportée par les glaciers, peut aussi bien provenir de la haute vallée du Rhône, en amont de Brigue, que du Val Ferret<sup>4</sup>.

#### La mise en place du menhir

La pierre a été poussée sur le côté à l'aide d'une pelle mécanique. Un trou de 1,50 m de profondeur et 3,50 m de largeur a ensuite été creusé entre la borne marquant la limite cantonale et le ruisseau du Parimbot (fig. 2).

Une chape de béton avec treillis a été coulée au fond de la fosse, puis une couche de 30 cm de petits cailloux (gravier de 5 - 8 cm de diamètre) a été versée sur la chape. Une toile plastique très résistante a été plaquée contre les parois de la fosse.

Un camion-grue avec remorque s'est ensuite approché de la fosse, a soulevé la pierre à l'aide de sangles, l'a mise en

position verticale au centre de l'excavation (fig. 3). Une fois la position du menhir correctement établie, la petite pelle mécanique a déversé quelques m<sup>3</sup> de graviers autour du bloc maintenu par la grue, jusqu'au remplissage complet de la fosse<sup>5</sup>. La partie inférieure du menhir a été enterrée sur un 1/5 de sa hauteur totale, soit 1,40 m (fig. 3).

#### Description (fig. 4)

La hauteur de la pierre est de 5,60 m, sa largeur de 1,80 m, son épaisseur de 1,50 m et son poids de 25 tonnes<sup>6</sup>.

La silhouette générale de la pierre, l'aménagement de ses bords par gros enlèvements et de sa pointe par boucharchage à sa partie sommitale et la base biseautée lui confèrent les éléments caractéristiques des mégalithes préhistoriques. Les trois arêtes des parties latérales présentent également des traces de piquetage; la pointe et la base ont été retouchées pour lui donner une forme élancée et régulière.

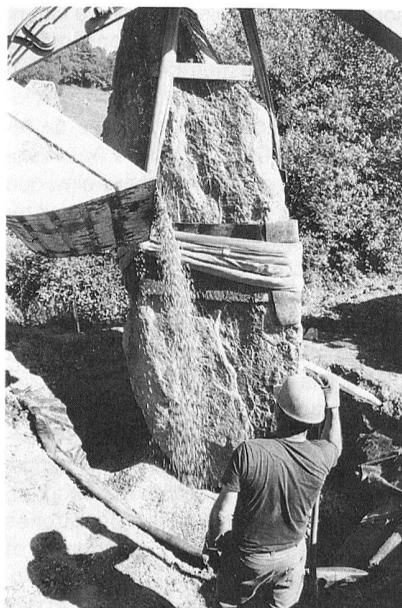
On peut signaler quelques infiltrations dans les fissures latérales du bloc

Fig. 3 Auboranges/La Montagne. Mise en place du bloc: a) déplacement; b) calage avec le gravier; c) mise à niveau

a



b



c



- 4 Selon M. M. Weidmann, il s'agit d'un «poudingue de Doréaz», appelé aussi «conglomérat de Vallorcine», tandis que M. R. Bolin (géologue au Musée d'Histoire Naturelle de Fribourg) parle de «Vallorcine-Sandstein». En fait, le diagnostic des deux géologues concorde, car il s'agit bien de la même roche.
- 5 Nous remercions M. P. Braun du Service des Biens Culturels de Fribourg pour les conseils techniques qu'il nous a donnés et l'entreprise Delessert S.A. d'Essertes pour la réalisation des travaux.
- 6 Le poids a été confirmé par le compteur installé sur la machine de chantier qui a soulevé le mégalithe lors de sa mise en place définitive.



Fig. 4 Auboranges/La Montagne. Le menhir redressé à son emplacement définitif

et quelques dégâts partiels dus au gel. On observe également quelques enlèvements récents suite à la manipulation et au déplacement du bloc en 1992, ainsi que quelques griffures consécutives à sa mise en place en 1996. Mais dans l'ensemble, la roche est très résistante et l'aspect d'origine du menhir devait être très proche de celui que l'on peut voir aujourd'hui encore.

Son lieu d'implantation d'origine n'est pas connu et il paraît certain qu'il a été déplacé à plusieurs reprises. On peut penser qu'il a été dressé au sommet de la pente, à un endroit dégagé, afin d'être visible loin à la ronde. Aucun autre menhir n'a été signalé à proximité; il est possible qu'il en existait d'autres dans les environs qui n'ont pas été retrouvés.

#### *Datation*

Les mégalithes apparaissent en Bretagne et au Portugal vers le milieu du V<sup>e</sup> millénaire avant J.-C. Ils se développeront surtout le long de la façade atlantique, dans les îles britanniques notamment. En Suisse occidentale, les plus anciens ont été dressés certainement

déjà avant 4000 avant J.-C. (Néolithique moyen), bien qu'il soit difficile de leur attribuer un âge plus précis<sup>7</sup>. Les ensembles les plus connus, les mieux étudiés et les plus spectaculaires sont ceux d'Yverdon<sup>8</sup>, de Lutry<sup>9</sup> et de Sion<sup>10</sup>. Il en existe d'autres dans la région des lacs de Neuchâtel, Biemme et Morat<sup>11</sup>.

Cette pratique de dresser des menhirs a persisté jusqu'au milieu de l'âge du Bronze (vers 1500 avant J.-C.).

#### *Signification*

Faute de documents écrits, la signification des pierres dressées repose sur des hypothèses. Toutefois, sur la base d'études ethnologiques, les préhistoriens admettent aujourd'hui qu'il s'agit de monuments commémoratifs (rôle social lié au prestige de personnages importants), parfois religieux (rôle lié à une symbolique utilisée dans les rituels funéraires). Pour l'exemplaire d'Auboranges, nous retiendrons l'hypothèse d'un monument commémorant la mémoire d'un chef ou d'un personnage influent ayant vécu dans la région vers 4000 avant J.-C.

D.R.

- 7 VORUZ, J.-L., Le Néolithique suisse. Bilan documentaire, Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève 16, Genève, 1991 pp. 121 - 130.
- 8 VORUZ, J.-L., Hommes et Dieux du Néolithique. Les statues-menhirs d'Yverdon, ASSPA 75, 1992 pp. 37 - 64.
- 9 MASSERET, C., Un monument mégalithique sur les rives du Léman, AS 8, 1985, 1 pp. 2 - 7.
- 10 GALLAY, A., Dans les Alpes à l'aube du métal. Archéologie et bandes dessinées, Catalogue Musées cantonaux du Valais, Sion, 1995.
- 11 EGLOFF, M., Histoire du Pays de Neuchâtel, Neuchâtel, 1990 p. 144.

Fig. 5 Bas-Vully/Mont-Vully. Le Mont-Vully vu du sud-est



Lac LT, R, MA, MOD

**Bas-Vully**  
Mont-Vully  
Prospection

Pour le Mont-Vully (fig. 5) et plus spécialement pour la numismatique celtique, l'année 1996 aura été marquée par la découverte sensationnelle, le 8 mars, d'un coin monétaire. Son inventeur, M. Romano Agola<sup>12</sup>, nous en a immédiatement fait part et de surcroît, il nous a rapidement confié l'objet pour restauration, conservation et étude<sup>13</sup>. Sensationnelle, cette découverte l'est à plus d'un titre. En effet, jusqu'ici, un seul coin découvert en Suisse était publié: celui d'Avenches, mis au jour au siècle passé<sup>14</sup>. De plus, le nombre de coins connus pour l'époque celtique restait assez modique puisqu'en 1989, Mme Katherine Gruel n'en recensait que 17<sup>15</sup>. Après quelques investigations, nous sommes parvenue à dénombrer, pour le moment, plus d'une trentaine de coins, le «nôtre» y compris et même si la majorité d'entre eux ne sont que très lacunairement publiés, aucun n'est du même type que celui du Mont-Vully<sup>16</sup>.

*Description (fig. 6)*

coin monétaire en bronze<sup>17</sup>  
forme: tronconique  
hauteur: 24,3 mm  
diamètre: 17,4 x 16 mm  
poids: 24,352 g  
Inv. SACF n° 7232

L'exemplaire du Mont-Vully est un coin de droit ou d'avvers dit «dormant», car il était enchâssé dans un fourreau de fer, puis fixé dans un billot de bois, par opposition au coin de revers dit «mobile»

tenu par l'ouvrier-monnoyeur, et sur lequel celui-ci frappait à l'aide d'un marteau afin d'imprimer simultanément sur le flan monétaire l'avvers et le revers, en d'autres termes, la marque de l'autorité émettrice, qui en garantissait la valeur en tant que monnaie. Quant à la gravure<sup>18</sup>, elle dessine en négatif et en creux l'image à reproduire (fig. 7):

Tête de Rome à droite coiffée du casque ailé au triple tracé frontal, les cheveux retombant dans la nuque en mèches, l'une ondulée (la première courbe est marquée d'un point), deux autres figurées en zigzag, le cou orné d'un collier à quatre perles; un petit oeil rond est englobé dans une orbite bien marquée; le nez, nettement séparé de la face, mais relié au «sourcil», est caractérisé par des traits rectilignes, l'extrémité de la narine soulignée par un point; des points suivent une ligne allant de la tempe à la mâchoire; la bouche est figurée par deux traits parallèles et le menton est en galoché. Il faut encore noter derrière la tête la présence d'un delta. Le tout est ceint par un grènetis périphérique incomplet.

En l'absence du coin de revers et/ou d'un quinaire frappé à coup sûr à l'aide de ce coin, son attribution à une autorité émettrice demeure hypothétique, car c'est le revers avec sa légende qui permettrait de la déterminer avec certitude. Néanmoins, sur la base des caractéristiques iconographiques, nous pouvons admettre que ce coin présente une variante non encore attestée, de l'avvers de quinaires à la légende CALETEDU. Imitant un denier romain, ce type de quinaires en argent est bien connu: sur l'avvers figure la tête de Roma casquée à gauche dans un double grènetis et sur le revers un cheval bridé et sanglé, marchant au pas ou galopant à gauche, autour duquel s'articule la légende CALETEDU; notons que cette lé-

- 12 Nous réitérons ici nos vifs et très sincères remerciements à M. R. Agola qui nous a transmis cette découverte; qu'il continue d'œuvrer, avec cette passion qui lui est caractéristique, à la connaissance de l'Histoire de notre canton, en l'occurrence du Mont-Vully.
- 13 Le travail de restauration a consisté, vu l'excellent état de conservation, en un simple nettoyage au pinceau afin d'enlever les petits résidus de terre qui y adhéraient encore. Ce fut la tâche de Mme I. Kolberg, à qui nous adressons nos remerciements également pour la restauration des nombreuses monnaies, auxquelles, par contre, elle a dû et su redonner une nouvelle jeunesse.
- 14 KAENEL, H.-M. von, Die Fundmünzen aus Avenches, RSN 51, 1972 pp. 103 - 104 et cat. n° 17 pp. 60 - 61.
- 15 GRUEL, K., La monnaie chez les Gaulois, Paris, 1989 p. 165.
- 16 Bibliographie: MALKMUS, W., Addenda to Vermeules Catalog of ancient coin dies, Journal of the Society for Ancient Numismatics XVII, 4, 1989 pp. 80 - 85; XVIII, 1, 1990 pp. 16 - 22; XVIII, 2, 1991 pp. 40 - 49 et XVIII, 4, 1993 pp. 96 - 105; STEUER, H., Gewichtsgeldwirtschaften im frühgeschichtlichen Europa - Feinwaagen und Gewichte als Quellen zur Währungsgeschichte in DÜWEL, K. (éd.), Untersuchungen zu Handel und Verkehr der vor- und frühgeschichtlichen Zeit in Mittel- und Nordeuropa; Teil 4: Der Handel der Karolinger- und Wikingerzeit; Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften in Göttingen, Philologisch-Historische Klasse; Folge 3, Nr. 156, Göttingen, 1987 pp. 405 - 527 (spécialement pp. 405 - 423); ZIEGHAUS, B., Das keltische Münzwesen in DANNHEIMER, H. et GEBHARD, R. (éds), Das keltische Jahrtausend, Mainz am Rhein, 1993 pp. 220 - 227 et cat. nos 293 - 300 pp. 301 - 302.
- 17 Un article intitulé «Un coin monétaire celtique au Mont Vully (canton de Fribourg)» et paru récemment (AS 19, 1996, 3 pp. 106 - 111) retrace l'historique de la découverte ainsi que sa problématique dans le contexte de l'oppidum. Les descriptions du coin ont été reprises pratiquement telles quelles.
- 18 Nous décrivons ici le coin et non l'image reproduite sur la monnaie; le fait qu'il s'agisse ou non d'une gravure ne peut pas être démontré aujourd'hui, faute d'arguments pouvant étayer l'une ou l'autre thèse; en ce qui concerne la fabrication et la gravure des coins monétaires celtiques GRUEL, K., voir note 15, pp. 163 - 165.

gende s'est simplifiée au fil du temps au point de se réduire parfois à des sigles graphiques tels que rouelles ou autres arcs de cercle.

#### Caractéristiques techniques du coin

Dans un article récemment publié, nous avons souligné l'excellent état de conservation du coin ainsi que ses différentes caractéristiques techniques (image décentrée, grènetis incomplet, convexité de la zone gravée et enfin bord du coin limé) qui n'étaient pas sans soulever quelques problèmes. Tout d'abord, les imperfections techniques énumérées plus haut ont pu rendre la frappe difficile, ce qui expliquerait que le coin ait été peu ou même pas utilisé, d'où son très bon état de conservation; reste l'hypothèse qu'il venait peut-être juste d'être regravé<sup>19</sup>. On remarque ensuite que la gravure est décentrée par rapport au flan et que le grènetis est incomplet. Est-ce justement cette défec-tuosité qui a empêché son usage pour la frappe et qui lui fait arborer cet aspect neuf ? Pourtant, on constate très souvent que les images sur les quinaires sont incomplètes, ce qui d'une part confirme l'utilisation de coins trop grands pour la taille des flans<sup>20</sup> et d'autre part prouve que cette anomalie ne devait a priori pas empêcher quoi que ce soit. Enfin, la zone gravée, convexe, paraît peu conciliable avec la frappe d'une monnaie plate. Autre constatation, peut-être inhérente à ce défaut: le bord du coin est limé. Mais là encore, la convexité ne semble pas devoir être considérée comme une malfaçon majeure, car il semblerait qu'une empreinte sur un métal mou avec un coin concave ne donne pas forcément une monnaie convexe.

L'article précédemment évoqué a suscité quelques réactions de la part de collègues numismates, notamment en ce qui concerne la fabrication du coin<sup>21</sup>:

selon M. Markus Peter, il s'agirait en fait d'un coin coulé ou frappé, c'est-à-dire fabriqué à partir d'un quinaire, et non pas d'un coin gravé. Pour preuve, les limites du flan de la pièce utilisée qui expliqueraient notamment le décentrage de l'image et par voie de conséquence le grènetis incomplet. Ce phénomène est attesté par de nombreux exemples en numismatique antique, quelques-uns publiés.

L'analyse métallographique, qui sera effectuée, espérons-le, d'ici la fin de l'année lèvera, nous en sommes certaine, bien des incertitudes quant à la technique de fabrication de ce coin et à son utilisation.

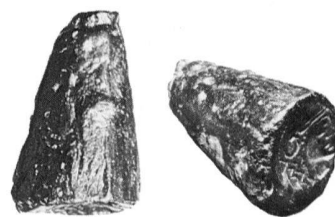
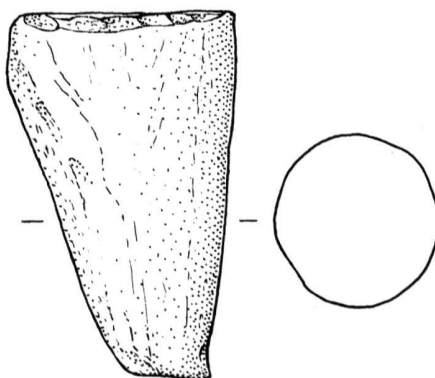


Fig. 6 (en haut) Bas-Vully/Mont-Vully. Le coin monétaire vu de profil et de trois quarts (1:1)

Fig. 7 (en bas) Bas-Vully/Mont-Vully. Le coin monétaire: a) le coin ; b) le positif (1:1 et 3:1); c) dessin (2:1)



19 On présume en effet que les coins étaient utilisés longtemps et que souvent même, on les réparait et on les regravait; voir ROTEN, H. von, Les monnaies d'or celtiques en Suisse in L'or des Helvètes. Trésors celtiques en Suisse, Catalogue d'exposition, Musée National Suisse, Zurich, 1991 pp. 85-91.

20 Le diamètre moyen des quinaires se situe entre 11 et 14 mm alors que celui par exemple de notre coin est de 16 x 17,4 mm. GRUEL, K. et COLLOT, R., Le coin monétaire gaulois in PERRIN, F., Un dépôt d'objets gaulois à Larina (Hières-sur-Amby - Isère). DARA 4, Lyon, 1990 pp. 23-24.

21 Ces remarques et informations nous ont été suggérées et données par M. M. Peter que nous remercions ici tout d'abord de l'intérêt porté à notre article et des pistes de recherches qu'il nous a ensuite fournies.

Certes, la trouvaille d'un coin monétaire sur le Vully ne permet pas d'y attester l'existence d'un atelier, mais elle a le mérite de permettre quelques conjectures. Que sait-on de l'organisation de la frappe monétaire à l'époque celtique? Presque rien, si ce n'est que l'on suppose que les ateliers de production monétaire devaient être rattachés à des ateliers de bronziers; les découvertes archéologiques allant dans ce sens proviennent toujours d'ateliers de bronziers, comme à Szalacska (H) et au Mont-Beuvray (F), par exemple. A partir de ce constat, la première question consiste à savoir s'il existe sur le Mont-Vully des témoins d'une activité ayant trait à la métallurgie. Bien que l'on maîtrise mal le type d'occupation à l'intérieur du rempart, une activité métallurgique est attestée dans les fouilles à l'arrière des remparts par des scories de fer, des fragments de bronze et des battitures. Malgré tout, aucune trouvaille telle que moules pour la fabrication des flans, outils typiques propres à la gravure ou au travail du métal monétaire ou encore rebuts de frappe, ne vient prouver l'existence d'un atelier monétaire. Par ailleurs, si l'on considère qu'une production monétaire ne mobilisait pas un graveur à temps plein, l'existence de graveurs itinérants, transportant leur matériel avec eux, est tout à fait plausible; dans ce cas, la production serait assurée et assumée, par la suite, dans les ateliers de bronziers<sup>22</sup>.

Mis à part le coin, les autres trouvailles 1996 du Mont-Vully se composent de 23 monnaies celtiques, d'une monnaie romaine, d'une monnaie médiévale, d'un poids monétaire, de 11 plombs et objets monétiformes et de 61 monnaies modernes pour un total de 98 objets qui se répartissent comme suit:

#### Sur Bassignon

CN 1165, 574 150 / 201 060 / 550 m

LT:	2
R:	-
MA:	-
MOD:	17
Plomb:	-
Objets monétiformes:	-
Poids monétaire:	-
Total:	19

#### Sous Plan Châtel

CN 1165, 574 200 / 200 870 / 535 m

LT:	1
R:	-
MA:	-
MOD:	2
Plomb:	1
Objets monétiformes:	-
Poids monétaire:	-
Total:	4

#### Sur les Planches

CN 1165, 573 980 / 201 220 / 490 m

LT:	20
R:	1
MA:	1
MOD:	42
Plomb:	4
Objets monétiformes:	6
Poids monétaire:	1
Total:	75

Quant aux provenances des trouvailles de monnaies celtiques, elles sont distribuées de la façon suivante:

Lingons:	6 quinaires Caletedu
Leucques:	1 potin
Séquanes:	8 potins à la grosse tête
Vallée du Rhône :	1 potin au long cou
Helvètes :	1 potin au bouquetin et 4 bronzes à la rouelle
Indéterminés :	1 potin uniface 1 quinaire

En conclusion, nous noterons d'abord l'augmentation substantielle du nombre de monnaies celtiques à ajouter à notre corpus, qui passe de 30 à 53 monnaies, puis la présence de bronzes coulés, dont une face est fruste et l'autre présente une rouelle à quatre rayons plus ou moins bien réalisés, pointée ou non en son centre. Ces pièces étaient vouées à rester dans le lot des objets monétiformes indéterminés jusqu'à la parution en novembre 1996 d'un article de Mme Anne Geiser<sup>23</sup> concernant ces petits bronzes de fabrication probablement gauloise, mais dont l'attribution à une autorité émettrice ainsi que la datation relèvent pour l'instant du domaine de l'hypothèse. Leur découverte au Mont-Vully a par contre ceci de particulier et d'intéressant qu'ils ont été trouvés sur un oppidum, contrairement aux bronzes publiés par Mme Geiser, qui eux, ont été récoltés en contexte gallo-romain (villas de Cuarny VD et de Vuippens FR).

Le catalogue des monnaies celtiques est en cours d'élaboration et verra le jour, nous l'espérons dans les meilleurs délais, dans le cadre de la publication générale du site par MM. Philippe Curdy et Gilbert Kaenel.

A.F.A.

Sense

PRE, R, HM, MA

#### Bösingen

Cyrusmatte

LK 1185, 583 900 / 193 700 / 545 m

Geplante Rettungsgrabung

Verschiedene Bauvorhaben berühren die Umgebung der Pfarrkirche St. Jakob in Bösingen: eine Erweiterung des Friedhofes ist geplant, neue Leitungen muss-

22 GRUEL, K., voir note 15, pp. 109 et 132-136.

23 GEISER, A., Petits bronzes coulés «à la rouelle» attribués à la Gaule méridionale et à l'Helvétie, BSFN 51, 1996, 9 pp. 197-201. Nous tenons en outre à remercier de tout cœur Mme A. Geiser du Cabinet des Médailles du canton de Vaud qui, par ses observations et ses conseils, nous a grandement aidée dans l'étude des monnaies du Mont-Vully et sans qui l'étude qui va se poursuivre, ne pourrait aboutir.

ten gelegt werden. Das gibt dem Archäologischen Dienst Gelegenheit, verschiedene Bereiche des gallo-römischen Gutshofes zu untersuchen, dessen Fundamente sich unter dem heutigen Dorfzentrum über eine grosse Fläche erstrecken. Dank mehrerer Einzelbeobachtungen<sup>24</sup> ist die weitläufige Anlage auf der Terrasse hoch über dem Zusammenfluss von Saane und Sense schon seit langem bekannt.

Durch vorgängige Sondierungen<sup>25</sup> in den Gemüseärten auf der Cyrusmatte - sie müsste eigentlich Syrusmatte heissen<sup>26</sup> - ist 1994/95 die Eigenart und die Ausdehnung der archäologischen Be-

funde erfasst worden. So konnten wir die folgende Flächengrabung, die erste grössere Untersuchung in Bösing, zielgerichtet angehen. Sie betraf ausschliesslich die pars urbana des - römischen Landsitzes, also das Herrenhaus. Die pars rustica hingegen, die Wirtschaftsbauten, liegen weiter südlich, teilweise unter neueren Gebäuden. Eine Fläche von mehr als 800 m<sup>2</sup> ist untersucht worden. Die Dauer der Belegung des Grundstückes sowie einige Hauptzüge der römischen Anlage konnten wir näher bestimmen (Abb. 8).

Erste Anzeichen einer ur- oder vorgeschichtlichen Belegung des Platzes sind aufgetreten: zwei Steinbeile aus Grüngestein<sup>27</sup> und verschiedene Scherben von grossen Gefässen aus Ton, der mit Quarzsand gemagert ist (Grobkeramik). Auch in Aufschüttungen aus römischer Zeit kommen solche Scherben vor. Schon der Bau der römischen Anlage hat demnach in prähistorische Schichten hinabgegriffen.

Mit umfangreichen Erdbewegungen hat der römische Gutsherr das Gelände

24 FA, AF 1983 (1985) S. 34-52; 1989-1992 (1993) S. 21.

25 FA, AF 1994 (1995) S. 17 f.

26 Der Name geht auf die abgegangene St. Syrus-Kapelle zurück. Die missverständliche Schreibweise muss durch Verbindung mit dem Artikel, mundartlich «d'Syrusmatta», entstanden sein.

27 Ein weiteres Bruchstück eines jungsteinzeitlichen Steinbeils ist von S. Menoud 1991 etwa 300 m unterhalb der jetzigen Fundstätte aufgefunden worden.

Abb. 8 Bösing/Cyrusmatte. Grundriss der archäologischen Befunde nach Beobachtungen und Grabungen von 1950 bis 1996 (1:1000) Römische Zeit (schwarz) Mittelalter (schraffiert)





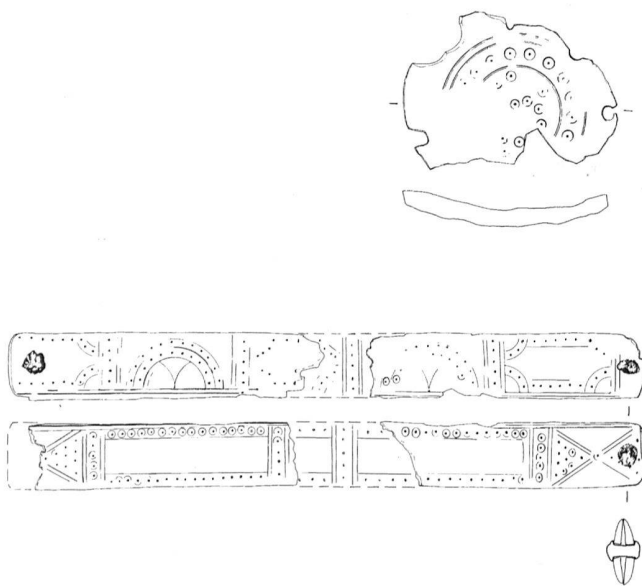


Abb. 9 Bösingen/Cyrusmatte. Abschnitt der römischen Stützmauer mit der aufgeschütteten Terrasse; mittelalterliche Gräber

nach seinen Vorstellungen formen lassen. Hinter einer starken Stützmauer mit kräftigen Strebepfeilern (Abb. 8 u. 9) ist die ursprüngliche Geländestufe der Cyrusmatte durch Aufschüttungen um zehn Meter gegen Norden erweitert worden. So entstand vor dem ausgemalten Wandelgang<sup>28</sup> des Herrenhauses eine grosszügige Terrasse mit Ausblick auf die Flussebene und die fernen Jurahöhen. Die Auffüllungsschichten enthalten Bruchstücke von bemaltem Putz und Keramikscherben. Die Anlage der Terrasse gehört demnach zu einem Ausbau, wohl im Verlauf des 2. Jahrhunderts, und der Neuausstattung eines bereits bestehenden Gebäudes. Während der Ausgrabung sind ungezählte Mosaiksteinchen<sup>29</sup>, eine attische Säulenbasis, Werkstücke aus Jurakalk und Wandmalereifragmente geborgen worden. Diese Funde vermitteln einen Eindruck von der Pracht des Landsitzes von Bösingen.

Auf der Ostseite der Pfarrkirche, oberhalb der gegen Laupen gewandten Talflanke, konnte eine Mauer über mehr als 5 m Länge freigelegt werden (Abb. 8, 2). Offensichtlich ist es die östliche Umfassungsmauer der Anlage. Diese Hofmauer bildet wahrscheinlich einen rechten Winkel mit einer 1991 beobachteten Mauer<sup>30</sup>, in der ein Tor stand. Die Fläche innerhalb des Winkels wurde von zwei solide gemauerten Gebäuden eingenommen, deren Aufgabe vorderhand nicht erklärt werden kann. Sind es ebenfalls Wohnbauten? Mit 8.50 m gegenseitigem Abstand standen die beiden Gebäude (Abb. 8, 3 u. 4) möglicherweise beidseits eines Weges zur pars rustica, den Wirtschaftsgebäuden.

Abb. 10 Bösingen/Cyrusmatte. Zierelemente aus Bein; Beigabe (Trachtbestandteil?) aus einem Grab (1:2)



Bei der Überwachung von Grabarbeiten auf der Südostseite der Käserei haben wir ferner knapp unter dem heutigen Strassenbelag die Mauerecke eines weiteren Gebäudes entdeckt (Abb. 8, 5). Nur wenig tief in den sandigen Baugrund fundiert, sind diese Baureste durch neuzeitliche Leitungsgräben weitgehend zerstört worden.

Wie Münzen aus der Zeit der Kaiser Konstantin I und Valentinian I zeigen, ist die Villa oder wenigstens Teile davon offenbar während des 4. Jahrhunderts weiterhin bewohnt geblieben. Vom Frühmittelalter an sind dann, wie häufig auch anderswo<sup>31</sup>, Bestattungen in den Ruinen der nunmehr aufgegebenen Gebäude angelegt worden. Im Laufe der Jahrhunderte wurde der ganze Bereich von der Ostseite der Pfarrkirche bis zur Syruskapelle mit Gräbern belegt. Das bedeutet nicht, dass alle Bestattungen zusammen zum gleichen weitläufigen Friedhof gehören. Vielmehr ist zu beobachten, wie verschiedene Grundstücke nacheinander als Friedhof genutzt wurden, der Friedhof also gleichsam gewandert ist und ältere Gräber wieder aufgegeben und vergessen wurden. Vielleicht sind auch gleichzeitig bestehende aber getrennte Bestattungsplätze anzunehmen. Während des Jahres 1996 sind insgesamt 170 Bestattungen freigelegt worden. In mehreren frühmittelalterlichen Gräbern fanden sich Beigaben, namentlich Trachtbestandteile und Schmuck wie Gürtelschnallen mit verziertem Beschlag, Schnallen der Beinkleider, Fingerringe, ferner auch Perlen aus Glaspaste und noch nicht gedeutete verzierte Beinplättchen (Abb. 10).

Noch während des Frühmittelalters ist im Friedhof ein Sodbrunnen gegraben worden, der eine reichlich fliessende Wasserader erreichte. Die Wand des runden Schachtes war mit Rutengeflecht ausgekleidet. Auf diesen Brunnen folgten nacheinander noch zwei weitere, zunächst einer mit gemauertem Schacht, sodann der dritte, für den ein aus Bohlen gefügter Kasten in die Erde gesetzt wurde. Offenbar hatte man die Nähe zu einigen Gräbern für unbedenklich gehalten oder gar schon vergessen,

28 FUCHS, M. (Réd.), Fresques romaines, trouvailles fribourgeoises / Römische Fresken aus dem Kanton Freiburg, Katalog der Ausstellung im Museum für Kunst und Geschichte, Freiburg, 1996 S. 24 f.

29 Gemäss den ASHF IV/1, 1886, Comptes rendus de la séance du 3 juillet 1879 S. 172, war noch im letzten Jahrhundert in der Nähe der Syruskapelle ein Mosaik sichtbar.

30 FA, AF 1989 - 1992 (1993) S. 21.

31 Im Kanton Freiburg z.B. Gruyères (Epagny), Murten/Combette, Riaz, Vallon, Vuippens, Villaz-St-Pierre.

als diese Brunnen entstanden. Ob hier Trinkwasser oder Brauchwasser (Viehtränke, Gewerbe) geschöpft wurde, lässt sich nicht entscheiden. Der Boden führt in diesem Bereich viel Wasser. Deshalb sind zu verschiedenen Zeiten Drainagen und auch ein offener Abzuggraben angelegt worden.

Aus dem Mittelalter stammt ein 17 m auf 9,30 m messendes Mauergeviert (Abb. 8, 6) innerhalb des Friedhofes. Die Bestattungen haben diesen Platz seit je vermieden. Sie liegen um das Gebäude, sind aber eindeutig älter. Vereinzelt Pfostenlöcher, die sich jedoch nicht ohne weiteres zu einem Grundriss zusammenfassen lassen, könnten von dem Vorgängerbau stammen, zu welchem die Gräber Abstand hielten. Steht das rechteckige Gebäude mit dem Friedhof in Beziehung, ist es gar ein kirchliches Gebäude? Oder war der Friedhof bei dessen Bau schon aufgegeben und vergessen? Die weiteren Untersuchungen werden es zeigen.

Weite Teile der römischen Villa von Bösinggen sind unter Gebäuden, Gärten und Plätzen des Dorfzentrums noch erhalten. Es gilt in den nächsten Jahren die Zerstörungen durch Eingriffe in den Boden zu verhindern oder dort, wo sie unvermeidbar sind, mit archäologischen Rettungsgrabungen rechtzeitig soviel geschichtliche Auskünfte wie nur möglich zu sammeln.

P.A.V./F.G./Y.S.

Broye HA

### Bussy

Prés de Fond  
CN 1184, 559 308 / 186 310 / 446 m  
Fouille de sauvetage programmée  
(construction de l'A1)

Découvert en 1995<sup>32</sup>, cet habitat a été repéré dans l'une des dernières phases de colluvionnement qui comble une dépression située au pied du versant sud-est d'une butte morainique. Afin de mieux comprendre l'organisation de ce site qui couvre quelque 7000 m<sup>2</sup>, la fouille s'est poursuivie par étapes durant toute l'année 1996. Elle a permis de mettre en évidence deux niveaux d'occupation surmontés de dépôts sablo-argileux; le village a donc été à chaque fois abandonné en raison de dégradations climatiques. Les structures mises au jour se résument à des fosses à cuire de grandes dimensions renfermant des blocs éclatés au feu. Des résidus de fonte, des scories de bronze et surtout une fibule "a drago" en bronze en



Fig. 11 Châbles/La Biolleyre 1. Vue générale du chantier depuis l'ouest; la nécropole de l'âge du Bronze se situe sous la grande tente

cours de fabrication témoignent d'une activité métallurgique sur ce site attribué, sur la base du matériel archéologique, au Hallstatt D (2<sup>e</sup> moitié du VII<sup>e</sup> - 1<sup>re</sup> moitié du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.).

Réd.

Broye NE, BR, HA

### Châbles

La Biolleyre 1  
CN 1184, 552 550 / 185 220 / 600 m  
Fouille de sauvetage programmée  
(construction de l'A1)

La fouille du site de La Biolleyre<sup>33</sup>, localisé au sud-est du vallon de Chèvrefeu, a débuté en août 1996 et se poursuivra en 1997 (fig. 11). Dès l'ouverture des secteurs de fouille, la nature et la datation du site, auparavant basées sur les résultats des sondages mécaniques, ont été revues. Trois phases d'occupation au moins ont été reconnues:

- le niveau principal correspond à un ensemble funéraire de l'âge du Bronze composé d'une série d'«enclos» de forme ovale ou quadrangulaire (fig. 12). Construits avec des blocs et des gros galets, ils se répartissent sur 35 m de longueur au moins, selon un axe est-ouest. La couverture de terre des sépultures n'est plus perceptible. La répartition des galets dans les «enclos» et la position du mobilier montrent que ceux-ci abritaient une ou plusieurs sépultures sans doute à inhumation, dont les ossements ont été détruits par l'acidité du sol. La présence de plusieurs épingles à col renflé finement côtelé, sans perforation, permet de rattacher l'implantation de la nécropole à la fin de l'âge du Bronze moyen. Quelques tombes à incinération en fosse ou avec entourage de pierres ainsi que plusieurs structures, interprétées comme des tombes à incinération sur aire de crémation, s'organisent à la périphérie des

32 AF, ChA 1995 (1996) p. 17. ASSPA 79, 1996 p. 241; 80, 1997 p. 229.

33 AF, ChA 1995 (1996) p. 17. ASSPA 79, 1996 p. 232; 80, 1997 pp. 220 - 221.



Fig. 12 Châbles/La Biolleyre 1. Niveau d'apparition de l'un des «enclos» de forme ovale avec une tombe centrale et une tombe annexe

«enclos». Elles pourraient être légèrement postérieures aux tombes à inhumation; le vallon de Chèvrefeu paraît limiter la nécropole au nord et à l'ouest. Son extension en direction du sud et de l'est n'est pas encore déterminée;

- sous la nécropole, plusieurs fosses et foyers accompagnent un horizon de matériel archéologique composé de silex, de tessons de céramique et de galets éclatés au feu. Il s'agit sans doute des restes d'un habitat néolithique fortement érodé, installé en bordure du vallon;

- au-dessus de la nécropole, le niveau le plus récent présente des structures (calages de poteau, fossés, fosses, empièvements, structures de combustion) associées à un horizon de tessons et de galets éclatés au feu. La céramique et une fibule à double timbale mises au jour dans une fosse permettent de dater ce niveau de l'époque de Hallstatt. D'après l'organisation des différents éléments qu'il recèle, il semble que nous ayons plutôt affaire à un habitat qu'à un réemploi de la nécropole pendant la période hallstattienne.

H.V./T.J.A.

Broye

NE, BR?

### Châbles

La Combaz

CN 1184, 552 760 / 185 520 / 588 m

Fouille de sauvetage programmée

(construction de l'A1)

Le site<sup>34</sup> est établi à la confluence du vallon de Chèvrefeu et d'un vallon secondaire aujourd'hui presque entièrement comblé. D'après les sondages mécaniques, il s'étend sur une surface d'environ

2500 m<sup>2</sup>. En raison des délais impartis et de l'emprise des travaux autoroutiers, il n'a été exploré que sur environ 120 m<sup>2</sup>, entre janvier et avril 1996.

Deux niveaux archéologiques ont été mis en évidence:

- une fosse et une structure de combustion de forme quadrangulaire contenant des charbons de bois et de nombreux galets éclatés au feu, interprétée pour l'instant comme four culinaire, caractérisent le niveau le plus ancien. Une datation absolue<sup>35</sup> nous permet de placer cette première occupation du site au Néolithique moyen. En aval, sur une forte pente, un horizon de galets éclatés et de tessons de céramique s'y rattache également;

- quelques empièvements et des tessons de céramique peu nombreux constituent les seuls vestiges du niveau le plus récent, très érodé. Il n'a pu pour l'instant être daté avec précision (âge du Bronze ?).

La surface de fouille, très restreinte, ne nous permet pas de comprendre l'organisation spatiale de l'habitat. On peut néanmoins se demander si les habitations n'étaient pas installées en amont de la zone de fouille et n'auraient pas totalement disparu, suite à une forte érosion.

T.J.A.

Broye

BR?, R

### Châbles

Les Saux

CN 1184, 552 390 / 185 110 / 604 m

Fouille de sauvetage programmée

(construction de l'A1)

Le complexe gallo-romain découvert début 1995 dans des sondages mécaniques<sup>36</sup> se situe dans le vallon de Chèvrefeu, à cheval sur le tracé de la tranchée couverte de Châbles et une décharge. Il s'étend sur une surface de 6000 à 7000 m<sup>2</sup> et se compose de trois éléments principaux: une voie de communication, une carrière et un établissement avec une forge. L'ensemble fait l'objet de recherches depuis mars 1996.

La voie, orientée approximativement est-ouest, a été repérée sur 300 mètres environ et un tronçon de 200 mètres a été fouillé. A l'est comme à l'ouest de cette zone, elle se trouve juste sous l'humus et a été perturbée, voire totalement détruite par les travaux agricoles. La partie préservée, plus profonde par rapport au sol actuel, est relativement bien conservée. Elle se compose de deux segments rectilignes dont l'orientation varie légèrement. D'une

34 AF, ChA 1995 (1996) p. 17. ASSPA 79, 1996 p. 233; 80, 1997 p. 221.

35 Ua-11452, BP 4795 ± 70 soit 2 sigma cal. BC 3710 - 3370 (95,4%).

36 AF, ChA 1995 (1996) p. 20. ASSPA 80, 1997 p. 244.



Fig. 13 Châbles/Les Saux. Vue générale de la carrière depuis le nord

largeur d'environ 5,50 m, elle est construite avec des blocs et des galets d'origine morainique provenant sans doute des affleurements voisins. Par endroits, des blocs de plus grande taille délimitent sa bordure. L'absence de fossés latéraux s'explique par le fait que la voie suit l'ancienne pente du terrain qui présente un pendage suffisant pour assurer un bon écoulement des eaux. A son intersection avec le fond du vallon, très humide, un pavage composé de blocs de plus grande taille devait assurer une meilleure stabilité. Nous avons observé là (et par endroits sur le reste de la voie), un aménagement secondaire en fragments de grès coquillier, à l'extérieur du bord d'origine. Nous interprétons ces éléments, ainsi que la centaine d'ébauches ou de ratés de fabrication de meules domestiques, comme des déchets provenant de la carrière.

Cette exploitation, plus ou moins pa-

rallèle à la voie, se trouve à une douzaine de mètres au sud (fig. 13). Elle s'allonge en arc de cercle le long d'un affleurement de grès coquillier et ses dimensions sont d'environ 25 x 7 x 1,50 m. Sa partie inférieure a été remblayée volontairement avec des déchets de taille pendant la période gallo-romaine. La partie supérieure par contre, a été progressivement comblée par l'érosion qui a éliminé toute trace sur le sol actuel. La carrière se divise en deux parties.

La première, le quart est (env. 70 m<sup>2</sup>), était exclusivement réservée à l'extraction de meules domestiques (fig. 14). Environ 130 négatifs circulaires d'un diamètre moyen de 40 cm ont été individualisés. Les traces laissées sur la roche sont bien conservées et nous permettent de reconstituer les gestes des carriers. Le travail commençait par le creusement d'une rainure pour dégager un cylindre. Les multiples traces obli-



Fig. 14 Châbles/Les Saux. Secteur de la carrière exploité pour l'extraction de meules domestiques



Fig. 15 Châbles/Les Saux. Deux détails d'extraction des meules

ques visibles sur les négatifs des cylindres laissent supposer que cette opération était effectuée par percussion lancée. Une fois le pourtour du cylindre dégagé, une série de coins était insérée dans la rainure pour le détacher. Dans le profil sud, quatre niveaux d'extraction sont visibles, ce qui nous permet de supposer qu'environ 500 ébauches de meules ont été produites (fig. 15).

Dans la seconde partie de la carrière, la quasi-absence de traces sur la roche s'explique par l'existence de nombreuses fissures naturelles que les carriers ont pu mettre à profit pour détacher des blocs destinés sans doute à la construction.

Au nord de la voie, la grande surface occupée par l'établissement n'est que partiellement fouillée pour l'instant. Le niveau archéologique est essentiellement constitué de fragments de tuiles, de tessons de céramique, d'objets en fer et surtout de scories. L'organisation des structures (fosses, calages, structures de combustion, empierrement...) est actuellement difficile à interpréter. Néanmoins, les nombreuses scories de fer et la présence de battitures dans certaines fosses témoignent d'une activité métallurgique, une forge, peut-être liée avec la carrière (entretien de l'outillage?)<sup>37</sup>.

T.J.A.

Broye HA, LT, HM, MA

### Cheyres

Roche Burnin 1  
CN 1184, 551 494 / 184 106 / 633 m  
Fouille de sauvetage programmée  
(construction de l'A1)

Accroché au flanc sud-est de la colline de Roche Burnin, le site archéologique découvert en 1995<sup>38</sup> a été exploré sur une surface de 1200 m<sup>2</sup> depuis juin 1996. Deux lignes parallèles de galets, orientées est-ouest et espacées d'une dizaine de mètres, ont été suivies sur plus de 20 mètres pour l'instant. Elles pourraient correspondre à un aménagement dans la pente de terrasses aujourd'hui masquées par les colluvions. Sensiblement au même niveau qu'elles, un ensemble de structures a été mis en évidence, parmi lesquelles on note plusieurs foyers en cuvette de dimensions variables (50 cm à 1,50 m) et des concentrations de céramique hallstattienne et d'argile cuite, parfois associées à des fosses aux contours mal définis. L'accumulation de céramique repérée dans l'un des sondages en 1995, provient sans doute de l'une d'elles. En

dehors de ces structures, les vestiges sont peu nombreux et épars. Les galets éclatés au feu, toujours présents en abondance sur les habitats, font ici pratiquement défaut. Dans son état actuel, le plan général des structures ne montre pas d'organisation particulière qui permettrait de déterminer la fonction du site.

Trois datations absolues obtenues sur des charbons provenant de deux foyers et d'un trou de poteau attestent la fréquentation des lieux à l'époque de La Tène<sup>39</sup> ainsi qu'au Haut Moyen Âge et au Moyen Âge<sup>40</sup>.

Pour l'instant, seuls les éléments typiques relevés dans la céramique prouvent l'occupation du site à l'époque de Hallstatt.

J.L.B./N.O.

Broye HA

### Cugy

Les Combes  
CN 1184, 558 450 / 186 160 / 456 m  
Sondages programmés  
(construction de l'A1)

Une série de sondages mécaniques entreprise en été 1996 a permis de mettre au jour trois fosses liées à un habitat très érodé situé sur le sommet et le flanc nord-ouest d'une butte morainique. L'une d'entre elles renfermait plusieurs récipients en céramique fine, notamment une jatte à bord rentrant et des pots à rebords très courts dont un décoré de lunules impressionnées, ainsi qu'une fibule en bronze à pied relevé et ressort enroulé sur un axe en fer, ce qui nous permet de rattacher ce site au Hallstatt D3 (fin du VI<sup>e</sup> - 1<sup>re</sup> moitié du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.).

Réd.

Broye BR, HA, MA

### Cugy

Le Trembley  
CN 1184, 557 600 / 186 320 / 453 m  
Fouille de sauvetage programmée  
(construction de l'A1)

A proximité de l'Arignon, sur une vaste terrasse morainique à faible couverture limoneuse, des structures appartenant à différentes époques avaient été mises au jour en 1993 déjà<sup>41</sup>. Malheureusement, l'action particulièrement prononcée des agents érosifs naturels, jointe à une agriculture intensive, ont mis à mal les vestiges et rendent difficile leur interprétation.

Parmi les structures remarquables,

37 Détermination de M. V. Serneels.  
38 AF, ChA 1995 (1996) p. 22. ASSPA 79, 1996 p. 241; 80, 1997 pp. 229-230.  
39 Ua-11468, BP 2220 ± 65 soit, 2 sigma cal. BC 400-100 (95,4%).  
40 Ua-11467, BP 930 ± 75 soit, 2 sigma cal. AD 990-1260 (95,4%); Ua-11466, BP 1195 ± 65 soit, 2 sigma cal. AD 680-980 (95,4%).  
41 AF, ChA 1993 (1995) p. 21. ASSPA 80, 1997 p. 231.



nous mentionnerons pour le Hallstatt ancien, une «incinération» de porc et des petites concentrations de céramiques et pour le Moyen Age, une série de fossés appartenant vraisemblablement à plusieurs anciens parcelaires.

Une datation obtenue sur des charbons de bois<sup>42</sup> atteste une occupation de ce site dès l'âge du Bronze ancien. Nous devons toutefois reconnaître que dans l'état actuel de l'étude, il est impossible de préciser sa qualité exacte.

M.M.

Broye

R, IND

### Domdidier

A Domdidier  
CN 1184, 567 250 / 190 550 / 440 m  
Sondages

Dans le cadre de la planification du nouveau quartier dit «Pré du Château» à Domdidier, le Service archéologique a été appelé à effectuer une série de sondages à l'ouest de la chapelle de Notre-Dame-de-Compassion (fig. 16). Les fouilles effectuées de 1978 à 1982 en ladite chapelle avaient révélé les vestiges de

plusieurs églises successives, dont la plus ancienne, remontant à l'époque mérovingienne, reposait sur les fondations d'un mausolée construit durant le II<sup>e</sup> siècle de notre ère à l'emplacement d'un cimetière romain à incinération. Autour de la chapelle, une vaste nécropole datable entre l'époque gallo-romaine et le Moyen Age a également été mise au jour<sup>43</sup>. Son extension au-delà de la parcelle sur laquelle se trouve la chapelle actuelle n'avait alors pas été délimitée. Par ailleurs, le secteur renferme un lopin de terre, nommé «Au Paqueret», d'où provient une statue en pierre, dite «Laetitia», mise au jour par le soc de la charrue en 1886<sup>44</sup>. Le but principal de la campagne de sondages était donc de définir la limite ouest de la nécropole fouillée entre 1979 et 1982, ainsi que de jeter quelque lumière sur les circonstances de l'enfouissement à cet endroit de «Laetitia».

Du 9 au 11 avril 1996, sous la surveillance de M. Christian Peiry et du sousigné, 28 tranchées de sondages (5 x 1,50 m) ont été pratiquées à la pelle mécanique<sup>45</sup> sur des lignes orientées sud-est/nord-ouest et distantes de 20 m l'une de l'autre<sup>46</sup>. La plupart des vestiges mis au jour proviennent des tran-

Fig. 16 Domdidier/A Domdidier. Plan des sondages (1:1000)

42 Ua-11457 : BP 3845 ± 85 soit, 2 sigma cal. BC 2600-2000 (95,4%) : calibration effectuée à partir du programme OxCal (revue Radiocarbon 35, 1993).

43 JATON, Ph., Domdidier. Chapelle Notre-Dame-de-Compassion, AF/FA 9a, Fribourg, 1992.

44 Concernant la découverte, le «destin» et la datation de cette statue, voir SCHWAB, H., «LAETITIA» von Domdidier FR. Schicksal einer Statue aus der Umgebung von Avenches, in KOENIG, F. E. et REBETEZ, S. (éd.), Arculiana, recueil d'hommages offerts à Hans Bögli, Avenches, 1995 pp. 159 - 170.

45 Un grand merci au machiniste, M. P. Miauton d'Oleyres qui, grâce à la précision de son travail, ses connaissances de la région et l'intérêt qu'il a porté à nos recherches, a rendu très agréable notre campagne de sondages.

46 Cette technique de sondages «en damier» a été mise au point et a fait ses preuves sur le tracé de l'autoroute A1. Il convient toutefois de relever l'aspect aléatoire de toute campagne de sondages qui, de par l'aspect ponctuel des tranchées creusées, ne permettra jamais de déterminer avec précision les caractéristiques et l'étendue des vestiges enfouis.

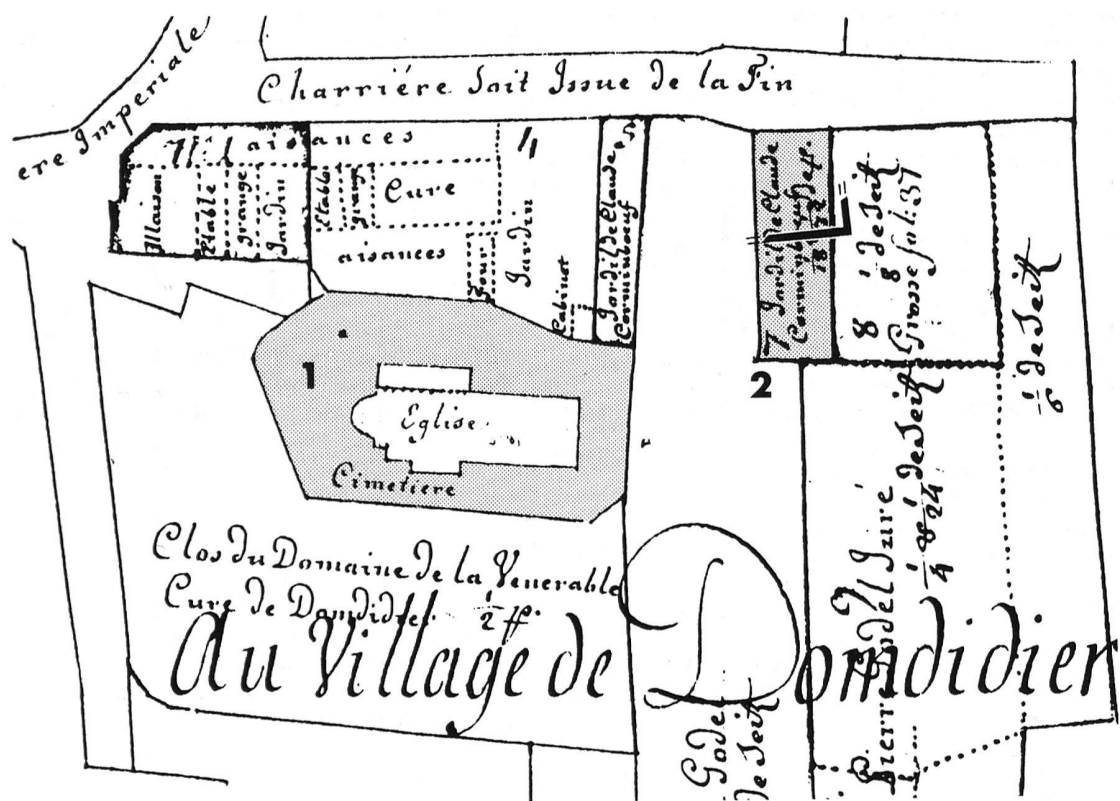


Fig. 17 Domdidier/A Domdidier. Extrait du plan de cadastre de 1755: 1) cimetière; 2) «Jordil de Claude Corminboeuf» avec emplacement approximatif des murs repérés dans les sondages 9 et 10

chées effectuées dans la partie est du secteur, c'est-à-dire à proximité de la chapelle.

Dans les sondages 2 et 7, quatre squelettes gisant dans une matrice de limon sablo-argileux compact de couleur brun-jaune, ont été repérés à une profondeur de 1,10 à 1,50 m. Ils étaient orientés sur un axe parallèle à la chapelle, le crâne à l'ouest, les pieds à l'est. Aucun indice ne permettait de repérer les fosses des tombes avant l'apparition des squelettes, lesquels ont tous été touchés par la pelle mécanique. Pour éviter d'endommager d'autres tombes, les sondages ont été interrompus à proximité immédiate des squelettes mis au jour. Dans les tranchées creusées plus à l'ouest sur les lignes suivantes, aucune tombe n'est apparue. Il semble donc que les sépultures soient regroupées en bordure est du secteur, à proximité et dans le prolongement de la nécropole fouillée entre 1978 et 1982.

A environ 40 m au sud-ouest de la chapelle, deux murs formant un angle droit et conservés sur une à deux assises, sont apparus à 40 cm de profondeur dans le sondage 9. Le mur principal, large de 50 cm, a été suivi en direction de l'est par sondages ponctuels sur une dizaine de mètres. Il est brusquement interrompu, à une profondeur de 50 cm, par une fosse remplie de tuiles récen-

tes. Le mur de retour a été dégagé dans le sondage 10 sur une longueur de 3 m vers le sud. Son épaisseur va en décroissant vers l'amont et se termine en lentille en direction de la route cantonale. Les murs sud et est de ce bâtiment n'ont pas été conservés.

Outre les traces d'aménagements récents (canalisations, dépôts de tuiles), les autres sondages ont notamment révélé quelques fragments isolés de tegulae, des blocs de calcaire jaune - matériau de construction fort répandu dans la région durant l'époque gallo-romaine - ainsi qu'un tessalon de céramique d'aspect protohistorique.

Le but principal de ces investigations, à savoir la détermination du potentiel archéologique mis en danger par la création d'un quartier d'habitation, a été en grande partie atteint. La route d'accès au futur quartier menace plusieurs tombes dont la datation n'a pas été possible, aucun mobilier n'ayant été mis au jour. Vu leur emplacement et leur orientation, parallèle à la chapelle de Notre-Dame-de-Compassion, il semble toutefois assez probable qu'elles remontent à l'époque médiévale<sup>47</sup>. Elles se trouvent en dehors de l'enceinte de l'ancien cimetière dont les limites figurent sur un plan cadastral de 1755 (fig. 17, 1).

En ce qui concerne la statue dite de «Laetitia», nous n'avons pas récolté d'éléments susceptibles de nous éclair-

47 JATON, Ph., voir note 43, pp. 58 - 65 fig. 89 - 91.

rer quant aux circonstances de son enfouissement. Les sondages effectués dans le secteur d'où provenait la statue ont permis de constater la présence de tourbe et d'une nappe phréatique à partir d'un mètre de profondeur. Dans le sondage 6, un niveau de galets très dense est apparu à 70 cm sous la surface. En l'absence de mobilier archéologique, il n'a pas été possible de dater cette structure, mais l'aspect assez «frais» du remplissage et la présence parmi les galets d'un piquet taillé à la hache (résineux très dur) nous incitent cependant à l'interpréter comme un assainissement de la zone, très humide à cet endroit.

La nature et la datation des murs mis au jour demeurent indéterminées. L'absence totale de débris de construction gallo-romains permet d'exclure une datation à cette époque. Nous n'avons pas non plus repéré de niveaux de sol et il se pourrait que l'on soit ici en présence de vestiges d'un mur de jardin ou d'une limite de parcelles médiévales. Le plan cadastral de 1755 mentionne en effet à cet emplacement un «jardil de Claude Corminboeuf» (fig. 17, 2).

Les quelques fragments de tegulae isolés et les blocs de calcaire jaune retrouvés dans le secteur sont à mettre en relation avec le mausolée dont les vestiges ont été retrouvés sous la chapelle. Ils ne trahissent aucunement la présence d'un établissement gallo-romain à cet endroit. Il s'agit plutôt de matériel de récupération utilisé durant le Moyen Age pour assainir la zone, très humide dans la partie nord-est. La découverte d'un tesson d'aspect protohistorique ne surprendra pas. Des vestiges d'une occupation de la région durant la pré- et protohistoire avaient déjà été révélés lors des fouilles effectuées dans et autour de la chapelle entre 1978 et 1982<sup>48</sup>. Aucun niveau d'occupation datant de ces époques n'a cependant été relevé dans nos sondages.

S.M.

Broye BR, HA

### Estavayer-le-Lac

Croix de Pierre  
CN 1184, 555 540 / 188 060 / 481 m  
Sondages programmés  
(construction de l'A1)

Une série de sondages a été réalisée durant le mois d'octobre 1996<sup>49</sup> à l'entrée d'Estavayer-le-Lac, à l'emplacement d'un giratoire qui remplacera, dans le cadre des aménagements liés à la construction de la A1, l'actuel carrefour de la Croix de Pierre.

Un total de 300 tessons protohistoriques a été mis au jour, dont les 2/3 étaient concentrés dans quatre sondages. Une structure de galets contenant des os brûlés appartient à la même couche de limon brun.

Le site s'étend sur environ 800 m<sup>2</sup>, sur une terrasse en légère pente vers le sud. La céramique permet de dater son occupation au Bronze final/Hallstatt ancien.

L.M.C.

Broye NE, HA, R

### Font

Le Péchau 4  
CN 1184, 553 620 / 186 040 / 565 m  
Fouille de sauvetage programmée  
(construction de l'A1)

La fouille de l'habitat situé entre les ruisseaux de Crêt Moron et de Chèvrefu<sup>50</sup> s'est déroulée entre juin 1995 et septembre 1996.

Trois niveaux d'occupation ont été individualisés:

- les structures du niveau supérieur se résument à un foyer en cuvette et deux fossés parallèles au vallon. La présence de quelques tessons dans leur remplissage nous permet de rattacher ce niveau à la période gallo-romaine. Ces vestiges sont sans doute en relation avec un établissement situé hors de l'emprise des travaux autoroutiers;

- le niveau inférieur, daté de l'époque néolithique<sup>51</sup> est très érodé et pauvre en matériel archéologique;

- le niveau principal est marqué par un horizon de tessons et de galets éclatés au feu, occupant un large espace d'environ 100 x 15 m. Des alignements de blocs pouvant correspondre à des calages de sablières basses, mode de construction qui s'adapte bien à la pente en bordure du ruisseau, appartiennent à ce niveau. Des structures en creux, parfois interprétées comme les restes de foyers ou de fours, ont également été découvertes; trois datations absolues montrent que ce niveau appartient à l'époque de Hallstatt<sup>52</sup>.

H.V./T.J.A.

Broye NE, BR, R

### Frasses

En Bochat  
CN 1184, 556 150 / 187 050 / 475 m  
Fouille de sauvetage programmée  
(construction de l'A1)

La fouille de Frasses/En Bochat<sup>53</sup> s'est achevée en août 1996. Situé sur le flanc

48 SCHWAB, H., Découvertes pré- et protohistoriques, in JATON, Ph., voir note 43, pp. 93-97.

49 ASSPA 80, 1997 p. 222.

50 AF, ChA 1994 (1995) p. 29; 1995 (1996) pp. 31-32. ASSPA 78, 1995 p. 199; 79, 1996 pp. 234-241; 80, 1997 p. 231.

51 Ua-11448, BP 4550 ± 65 soit, 2 sigma cal. BC 3380 - 3030 (95,4%).

52 Ua-11447, BP 2640 ± 60 soit, 2 sigma cal. BC 920 - 750 (95,4%); Ua-11449, BP 2555 ± 65 soit, 2 sigma cal. BC 820-480 (95,4%); Ua-11448, BP 2400 ± 65 soit, 2 sigma cal. BC 780-400 (95,4%).

53 AF, ChA 1993 (1995) p. 41; 1995 (1996) p. 32. ASSPA 77, 1994 p. 176; 79, 1996, p. 234; 80, 1997 p. 245.



sud-est d'une petite colline morainique, l'habitat protohistorique domine une ancienne dépression marécageuse en bordure de l'Arignon. Le niveau d'occupation est très fortement érodé et seules les structures en creux (fosses, foyers en cuvette) subsistent. Une vingtaine de structures de combustion ont été mises au jour. La plupart d'entre elles présentent un remplissage de limon charbonneux et de nombreux galets éclatés au feu. De forme plus ou moins circulaire (diam. 60 - 85 cm), ces fosses ne sont conservées que sur 15 à 35 cm de profondeur. Une grande fosse rectangulaire (0,95 x 2,10 m), dont le remplissage est principalement constitué de galets éclatés au feu et de lits de charbons de bois, est interprétée comme four culinaire. Le matériel archéologique recueilli cette année est constitué principalement de fragments de céramique. Les pièces caractéristiques appartiennent à l'âge du Bronze final. Les occupations néolithique et romaine mises en évidence en 1995, n'ont livré aucun vestige typique en 1996.

C.M.

Broye BR, HA

### Frasses

Les Champs Montants 1  
CN 1184, 556 470 / 186 980 / 480 m  
Fouille de sauvetage programmée  
(construction de l'A1)

La fouille du site protohistorique de Frasses/Les Champs Montants <sup>54</sup> s'est poursuivie en 1996 sans interruption depuis le mois de mai. L'exploration de trois grandes structures de combustion d'une part et de six tombes à incinération d'autre part a constitué l'essentiel de l'intervention. Des sondages mécaniques complémentaires ont également permis de mieux cerner l'extension du site.

Trois grandes fosses ont été entièrement fouillées. Il s'agit d'un ensemble de structures de combustion disposées «en chapelet» selon un axe NE/SW, légèrement courbe:

- au centre, une fosse ovale (1,60 x 1,10 m) orientée NE/SW, présentant un remplissage constitué de limon charbonneux localement rubéfié, est interprétée comme foyer;

- à 40 cm au sud-est, une deuxième fosse de même forme, plus grande (3,30 x 1,30 m) et orientée NW/SE, est composée de galets éclatés au feu pris dans un remplissage charbonneux lenticulaire. Il s'agit vraisemblablement d'un four culinaire;

- à 2 m au nord-est, une troisième

fosse rectangulaire (2,90 x 1,10 m) orientée N/S, présente les mêmes caractéristiques que la précédente et peut être interprétée de la même manière.

A une quinzaine de mètres à l'ouest de ces structures, six tombes de forme circulaire (diam. 80 cm à 1 m) groupées sur une surface de 50 m<sup>2</sup>, n'ont livré jusqu'ici que des fragments d'os calcinés. En l'absence de mobilier, ces tombes ne peuvent pas être datées actuellement; néanmoins, un éventuel lien entre elles et les structures décrites plus haut semble être à exclure.

Le matériel archéologique recueilli sur l'ensemble du site est constitué principalement de petits tessons de céramique épars. Les éléments les plus typiques sont à rattacher à l'âge du Bronze final et à l'époque de Hallstatt.

C.M.

Sarine MA, MOD

### Fribourg

Grand-Rue 36, «Le Belvédère»  
CN 1185, 579 130 / 183 780 / 580 m  
Analyse et dendrochronologie

La transformation de la Grand-Rue 36 a amené le Service archéologique à analyser le bâtiment. Les résultats des investigations ont dépassé nos espérances. Les constructions les plus anciennes apportent de précieux indices permettant de situer la première porte orientale de la ville. Les nombreuses phases de construction ont révélé la riche histoire des trois maisons médiévales englobées dans l'immeuble actuel et lèvent enfin un voile sur les remplacements aveugles, qui sont l'une des particularités de la vieille ville de Fribourg. Ceux qui ont été découverts au deuxième étage de la façade sur rue ont pu être datés précisément pour la première fois à Fribourg. Les objets découverts durant les travaux, étonnamment abondants, concernent aussi bien l'histoire, que le chauffage ou le jeu.

Les résultats complets de ces recherches seront publiés dans un volume à paraître prochainement. Ils seront accompagnés de ceux des maisons de la Grand-Rue 12B<sup>55</sup>, 33 et 43, qui complètent les données de la Grand-Rue 36 et apportent des éléments concrets pour préciser la physionomie de la ville durant les premières décennies de son existence et l'évolution des maisons privées au Moyen Age. Une synthèse sur les fortifications du Bourg de fondation sera également proposée.

G.B.

54 AF, ChA 1995 (1996) p. 32. ASSPA 79, 1996 p. 234; 80, 1997 p. 223.

55 AF, ChA 1989-1992 (1993) p. 83; BOURGAREL, G., La Grand-Rue 12B à Fribourg, Le passé approvoisé, Catalogue d'exposition, Fribourg, 1992 p. 191.

**Fribourg**

Ruelle du Lycée 5 - 5A

CN 1185, 578 500 / 183 860 / 620 m

Analyse partielle

Le bâtiment de la ruelle du Lycée 5 - 5A comprend deux maisons contiguës. Les analyses n'ont été réalisées que dans la partie sud (n° 5, fig. 18, A et B), la partie nord remontant au début du siècle.

Le bâtiment sud comprend un corps principal, donnant sur la rue, et une partie sur le jardin, qui sont le reflet de l'évolution de la maison. La construction la plus ancienne a été implantée côté rue (fig. 18, A). De plan trapézoïdal (longueur: 10,10 m; largeur: 5,10 - 6,20 m), elle est perpendiculaire à la chaussée, comme la plupart des maisons médiévales de la ville, et borde une ancienne ruelle-égout. Ses maçonneries de carreaux de molasse bleue, taillés à la laie brettelée, sont régulières. La seule ouverture qui leur soit liée est une porte en plein cintre, dont l'encadrement largement chanfreiné a été mutilé pour le percement d'une porte rectangulaire (fig. 19). Elle permettait d'accéder aux jardins, et, aujourd'hui, à la partie orientale. Cette maison, s'élevant sur trois niveaux (deux étages sur rez), remonte au XIV<sup>e</sup> siècle ou à la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

L'extension, également de plan trapézoïdal (longueur: 5,50 m; largeur: 6,20 - 7,20 m), a été réalisée dans le prolongement du bâtiment primitif (fig. 18, B). Doté de deux niveaux à l'origine, le rez-de-chaussée est enterré. Au premier étage, de plain-pied avec le jardin, subsiste une fenêtre liée à la construction, dont l'encadrement est orné d'une simple feuillure à l'extérieur. Les maçonneries, certainement réalisées durant la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle, sont semblables à celles de la première maison, mais les carreaux sont plus grands.

Simultanément ou peu après cette extension, la maison donnant sur la rue est surélevée d'un étage avec des maçonneries d'aspect similaire à celles de l'extension.

Enfin, la partie donnant sur le jardin est alignée à celle sur rue et comprend le même nombre d'étages. Les percements liés à cette étape ont été murés ou remplacés lors des importantes

transformations de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Au deuxième étage, il subsistait deux petites fenêtres au sud et une au nord, au troisième, une au nord. Leurs encadrements de molasse verte sont taillés au réparoir et moulurés d'une feuillure et d'une gorge amortie par un congé oblique. Les maçonneries sont constituées de matériaux hétérogènes et ont été crépies dès l'origine. C'est cet état qui est représenté en 1582 sur le Panorama de G. Sickinger (fig. 20). Ces transformations qui ont donné à l'immeuble son volume actuel, remontent certainement au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

La construction relativement tardive d'une première maison de pierre à cet emplacement pourrait surprendre dans un quartier (celui de l'Hôpital) incorporé à la ville au XIII<sup>e</sup> siècle et fortifié vers 1280. La position excentrée de la ruelle du Lycée explique l'urbanisation tardive de ce secteur de la ville.

G.B.

**Fribourg**

Maigrauge

CN 1185, 578 550 / 183 250 / 547 m

Fouille partielle, analyse ponctuelle de maçonneries, dendrochronologie

La transformation de l'aumônerie de l'abbaye cistercienne de la Maigrauge en hôtellerie a amené le Service archéologique à entreprendre des fouilles et des analyses de cette construction, dans les endroits les plus touchés par les travaux, qui se poursuivront en 1997<sup>56</sup>. Les investigations archéologiques ont révélé

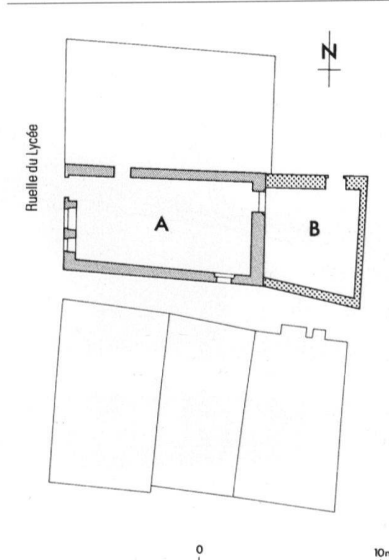
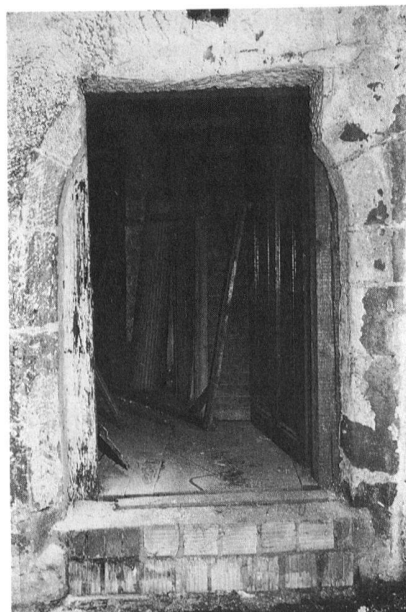
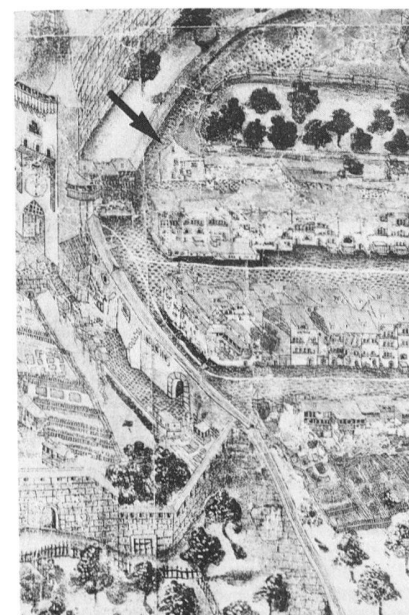


Fig. 18 Fribourg/Ruelle du Lycée 5-5A. Plan de situation du rez-de-chaussée: A) première maison; B) extension côté jardin (1:400)

Fig. 19 (en bas à gauche) Fribourg/Ruelle du Lycée 5 - 5A. Porte du rez-de-chaussée de la première maison, XIV<sup>e</sup> siècle - première moitié du XV<sup>e</sup> siècle (état durant les travaux)

Fig. 20 (en bas à droite) Fribourg/Ruelle du Lycée 5-5A. La maison en 1582, extrait du Panorama de G. Sickinger



56 Nous tenons à remercier Mère G. Schaller, Révérende Mère abbesse, Mme T. Gross-Gobet et M. A. Senser du bureau Bruderer SA, et l'ensemble des corps de métier de leur collaboration. Nous félicitons également la communauté de la Maigrauge, qui a eu le courage d'entreprendre ces travaux dans le respect de ses propres traditions et de son riche patrimoine, dont elle est dépositaire.



Fig. 21 Gletterens/Pré de Riva. Ferme, grenier et palissade reconstitués (photo prise le 27.12.1996)

les traces d'une occupation du site à l'époque romaine, mais se sont surtout concentrées sur l'étude des diverses constructions, qui se sont succédé le long de la clôture primitive du couvent. Des observations dans les autres bâtiments complètent cette étude, qui sera publiée dans la prochaine chronique.

G.B.

Sarine MA, MOD

### Fribourg

Planche-Supérieure 12, «Le Sauvage»  
CN 1185, 578 920 / 183 579 / 549 m  
Analyse et fouille partielles

L'analyse et les fouilles partielles de l'ancienne auberge du Sauvage ont révélé la longue et complexe histoire des constructions englobées dans le bâtiment actuel. L'excavation d'une partie de l'immeuble a mis au jour les vestiges d'un four à pain en activité au XIX<sup>e</sup> siècle. L'étude des maçonneries a également fait apparaître des restes de décors peints. Faute de temps, les résultats de ces investigations seront présentés ultérieurement.

G.B.

Broye NE

### Gletterens

Pré de Riva  
CN 1164, 561 200 / 194 710 / 431 m  
Reconstitution

Les trois campagnes de fouilles de sauvetage, qui se sont déroulées aux Grèves du Lac en 1980, 1981 et 1987 avaient

permis de mettre au jour un riche matériel attribué à la civilisation de Horgen (Néolithique récent) et daté des environs de 3000 avant J.-C. L'un des intérêts majeurs du site fut la découverte de structures architecturales particulièrement évidentes: alignements de poteaux formant des structures rectangulaires correspondant aux plans des habitations, lignes de pieux plus petits formant une palissade, planche munie de perforations interprétée comme sablière basse, chapes d'argile avec pierres d'entourages mettant en évidence les foyers placés à l'intérieur des maisons, etc. L'idée de reconstituer sur le site même un village lacustre, d'après les données archéologiques et dendrochronologiques de Gletterens, complétées par de précieuses informations provenant des sites contemporains de Portalban et de Montilier, avait été évoquée en 1986 déjà, et un premier dossier proposant une reconstitution avait été déposé cette année-là. Dix ans plus tard, grâce au financement de la commune de Gletterens et à un programme d'occupation des chômeurs de la Broye, dirigé par le Verein Hagall de Guggisberg-Hirschmatt BE<sup>57</sup>, une ferme, un grenier et une palissade (fig. 21) ont pu être érigés sur le terrain communal, à une centaine de mètres seulement de la station néolithique explorée quelques années plus tôt<sup>58</sup>.

La construction s'est faite en respectant scrupuleusement les données archéologiques: dimensions des bâtiments, diamètre des pieux et des essences utilisées, espaces entre chaque montant, etc. Les parties hautes des constructions ont été aménagées en suivant les hypothèses les plus vraisemblables émises par les scientifiques, en tenant compte également de l'avis des artisans professionnels qui ont effectué le travail. Un compte-rendu détaillé de cette réalisation a été publié récemment<sup>59</sup>.

Cette expérience a permis dans un premier temps de tester et de vérifier certains aspects pratiques: quantité de matériaux utilisés, choix des matières premières, estimation du temps de travail, difficultés techniques. Elle servira également de test pour mieux estimer la durée de vie d'une telle construction lorsqu'elle est correctement entretenue et pour mieux comprendre le processus de dégradation des bâtiments en terre, en distinguant les éléments les plus fragiles et les plus résistants, pour ensuite envisager les réparations nécessaires.

L'un des buts visés était également de reconstituer un environnement caractéristique du Néolithique, en replan-

57 Le plan des constructions a été élaboré par le Service archéologique alors que la réalisation proprement dite a été dirigée par MM. M. Sommer, W. Riesen, C. Hwuyler et leurs associés du Verein Hagall de Guggisberg-Hirschmatt BE. Ces artisans spécialisés étaient secondés par un groupe de deux à six chômeurs appartenant à divers corps de métiers. L'ensemble des travaux a été suivi par le soussigné, afin que soit respecté l'aspect archéologique du projet.

58 Le nom officiel du nouveau site inauguré en août 1996 est celui de «Village lacustre».

59 La construction de la ferme et du grenier a nécessité 1400 bottes de roseaux, 50 chênes, 80 frênes, 150 jeunes sapins, 6000 baguettes de noisetiers et de saules, 6 m<sup>3</sup> d'argile; à ce sujet voir RAMSEYER, D., La construction d'une ferme néolithique comme il y a 5000 ans, Chantiers 1, Montreux, 1997 pp. 53 - 58.

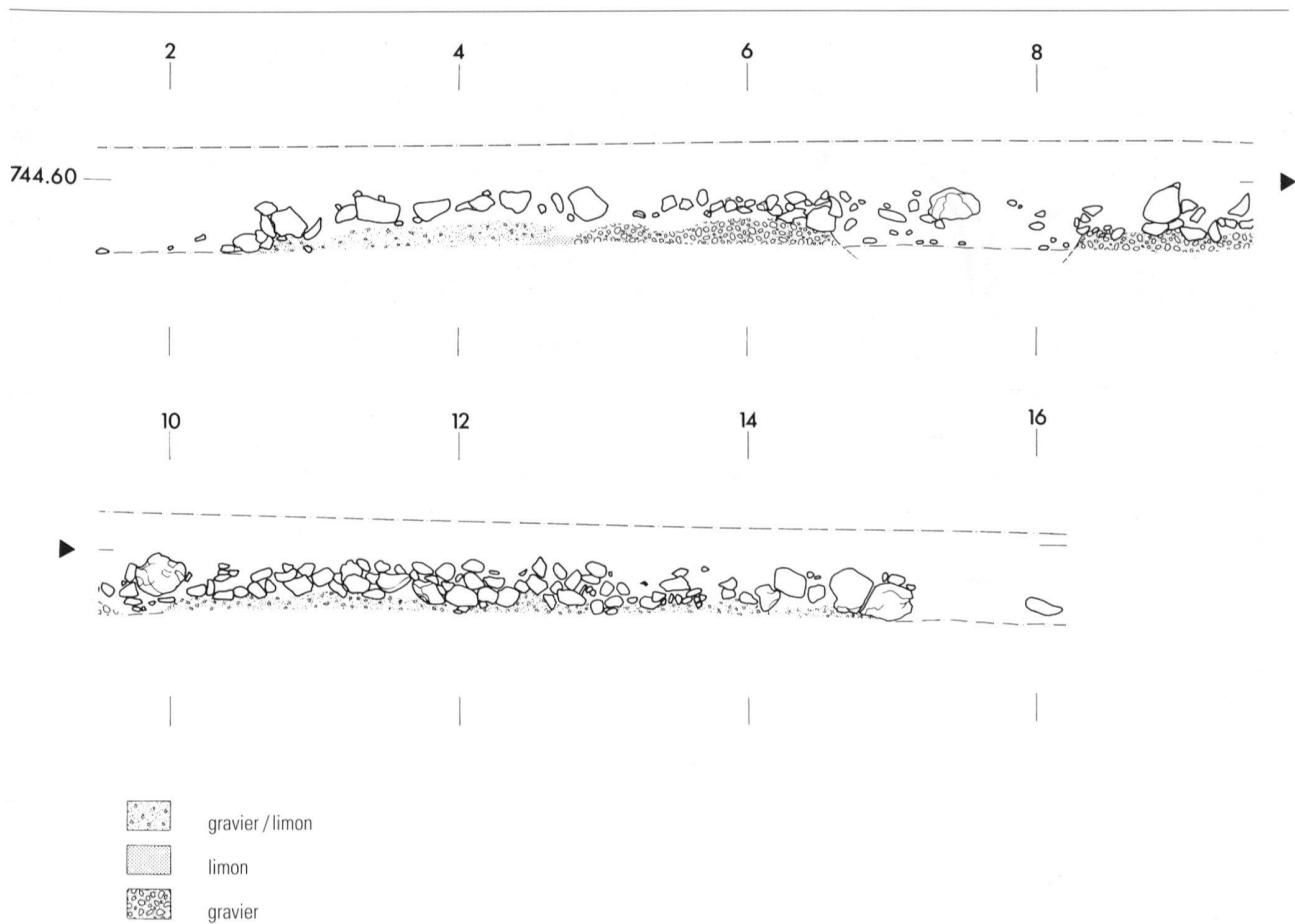


Fig. 22 Grandvillard/Fin de la Porta. Profil est-ouest (1:50)

tant sur le site des espèces qui serviront directement à l'artisanat traditionnel: essences croissant en milieu humide (carex, jonc), en milieu plus sec (viorne, noisetier), aménagement de zones pour la culture de céréales primitives, etc.

Enfin, la construction a été conçue comme lieu d'animation pédagogique et culturelle. Du printemps à l'automne, des classes d'écoles peuvent désormais s'initier aux techniques de la préhistoire, en participant à différentes activités: fabriquer de la cordelette avec les fibres végétales cueillies à proximité du site, réaliser une vannerie, allumer un feu à l'aide d'un silex et d'un morceau de marcssite, fabriquer un couteau en silex, pour ne citer que quelques exemples<sup>60</sup>.

D.R.

Gruyère

HA

### Grandvillard

Fin de la Porta

CN 2145, 573 110 / 154 904 / 744 m

Fouille de sauvetage

Localisé à l'occasion d'une prospection le 1er juin 1996, l'un des tertres men-

tionnés par Thorin dans sa Notice Historique<sup>61</sup> au confin du lieu-dit avait déjà été gravement mis à mal par l'exploitation d'une gravière et l'on estime à un quart la portion détruite par le front d'exploitation du gisement morainique; un fragment de bracelet de lignite, quelques tessons de céramique et des esquilles d'os furent recueillis le jour même. Un nettoyage des pierres mises à nu par les travaux d'extraction fut organisé<sup>62</sup>; une intervention de sauvetage s'ensuivit en juin 1996 dans le but de dégager et de documenter, sur une surface restreinte d'environ 60 m<sup>2</sup>, l'empierrément directement menacé par l'effondrement du profil de la gravière. Elle a révélé, sur une longueur de 13 m, une structure empierrée reposant sur un gravier fin entremêlé de quelques lentilles de limon (fig. 22) et composée d'un noyau compact de pierres de moyen module; une organisation de blocs plus grands apparue sur la frange est de la structure pourrait avoir appartenu à une couronne. Le substrat graveleux, sur lequel reposent les deux couches de galets, est interrompu dans la partie centrale dégagée (m. 6,50 - 8,50).

Parmi les pierres du noyau central a été trouvé un élément de parure métallique, vraisemblablement une boucle

60 Les animations du site sont gérées par M. J. Reinhard, Atelier Archéor, Estavayer-le-Lac. Un groupe d'animateurs spécialisés a été formé en 1996/97 pour s'occuper des visites guidées et des activités pédagogiques sur le site.

61 THORIN, J.-H., Notice historique sur Grandvillard, Fribourg, 1878 p. 2.

62 Le nettoyage de surface eut lieu les 11 et 12 juin 1996 (S. Menoud, D. Ramseyer et la sous-signée).

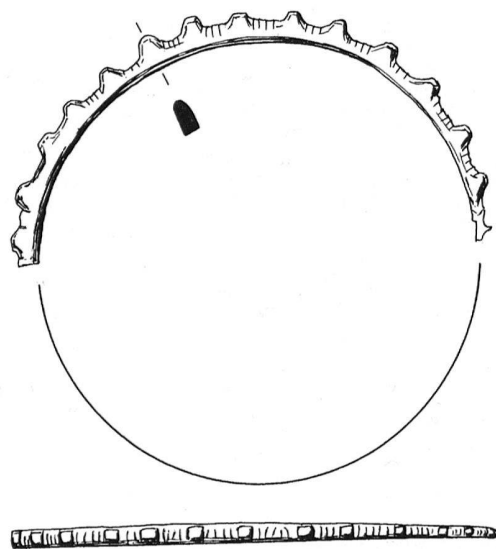


Fig. 23 (en haut) Grandvillard/Fin de la Porta. Boucle d'oreille (1:1)

Fig. 24 (en bas) Grandvillard/Fin de la Porta. Bord d'écuelle (2:3)

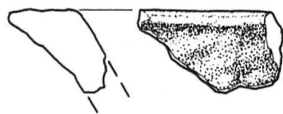
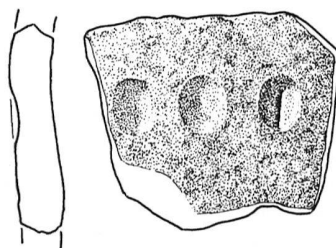


Fig. 25 Grandvillard/Fin de la Porta. Panse portant un motif digité laissant apparaître la trace de l'ongle (2:3)



63 L'objet semble réalisé dans un alliage pauvre en or dont la composition devra être précisée par une étude ultérieure.

64 L'analyse a été effectuée par M. B. Kaufmann, Anthropologisches Forschungsinstitut, Aesch BL.

65 Belfaux/Sur le Ruz, Châtonnaye/Pra dou Bou, Cordast/Raspenholz, Posieux/Châtillon, Romont/Bois de Bouley et Wünnewil/Egghölzli.

66 Pour comparaison, nous renvoyons à la tombe féminine C 13 de la nécropole laténienne de Solduno (LT C1 ?). Un anneau semblable, mais fermé celui-là, était associé à une fibule "a sanguisuga" dans une tombe de Ligornetto.

67 Dans la sépulture centrale féminine du tumulus de Vauchorme à Noyers-sur-Serein, M. Cl. Mordant a dégagé trois anneaux à engrenage associés à des brassards-tonnelets et à des torques; cette tombe est datée au Ha D1 (communication de Cl. Mordant).

68 AF, ChA 1995 (1996) p. 41.

69 Les sondages (décembre 1995) ainsi que la fouille de sauvetage (du 21 octobre au 13 décembre 1996) ont été réalisés sous la conduite de L. Dafflon, avec une équipe composée de cinq personnes en moyenne.

70 Nous remercions le bureau d'architecture G. Longchamp SA à Fribourg et l'entreprise Routes Modernes SA pour leur excellente collaboration. La mise à disposition d'une pelle mécanique et d'une roulotte de chantier ont grandement facilité nos travaux.

d'oreille<sup>63</sup> d'un diamètre intérieur d'environ 6 cm (fig. 23) tandis qu'un dépôt d'os calcinés dans la bordure est de l'empierrement a pu être documenté; un bord d'écuelle (fig. 24) ainsi qu'un fragment de panse ornée d'un motif digito-unguéal (fig. 25) sont dignes d'être mentionnés parmi la quarantaine de petits fragments céramiques recueillis.

L'analyse du dépôt d'esquilles calcinées a révélé qu'il s'agissait des restes de crâne, de doigts et des dents d'une femme âgée de 35 à 45 ans, dont le cadavre a subi une action très inégale du feu sur le bûcher, vraisemblablement à cause de l'influence des vents<sup>64</sup>. De cinq endroits distincts proviennent des restes humains non brûlés, dont les caractéristiques sont plutôt masculines. Selon l'anthropologue, nous sommes de toute façon en présence de deux personnes différentes.

Des prélèvements d'échantillons de charbons ont également été effectués et permettront sans doute de préciser

la datation du site qui, pour l'heure, est exclusivement archéologique.

La présence d'un bracelet en lignite n'étonne nullement dans un contexte tumulaire puisque c'est le type d'anneau de bras le plus fréquent de la parure féminine dans les sépultures fribourgeoises datées du Hallstatt ancien, type répandu jusqu'à La Tène moyenne<sup>65</sup>. La boucle d'oreille est, elle, d'un type beaucoup moins courant dans nos contrées, bien qu'elle soit attestée au Tessin<sup>66</sup>; les anneaux «à engrenage» constituent vers 600 avant J.-C. des éléments de parure très en vogue dans les tertres de la région de l'Yonne<sup>67</sup>. L'association dans la parure féminine du bracelet/brasard en lignite et de la boucle d'oreille se retrouve, pour le canton de Fribourg, par exemple dans le tumulus VI de Cordast daté du début du Hallstatt final.

La nature du dérangement observé dans la stratigraphie, de même que la relation entre la structure mise au jour et la source historique faisant mention de trois tertres et de dix squelettes dégagés à cet endroit, pourront sans doute être expliquées grâce aux investigations qui seront entreprises prochainement sur le site.

C.B.

Sarine

BR, R

### Granges-Paccot

Agy

CN 1185, 578 230 / 185 910 / 593 m

Fouille de sauvetage

La découverte de fragments de tuiles repérés dans les labours avait poussé le Service archéologique cantonal à entreprendre une série de sondages sur le pré réservé à un grand projet de construction. A l'emplacement du futur centre d'exposition, trois récipients de l'âge du Bronze avaient été localisés en décembre 1995, dans l'une des 95 tranchées de sondages ouvertes à cette occasion. Ces sondages de 5 m de longueur, espacés tous les 10 m en suivant des lignes régulières distantes de 20 m l'une de l'autre, s'étaient tous révélés négatifs, à l'exception du sondage 52, où ces trois concentrations de céramiques protohistoriques étaient apparues à 60 cm de profondeur<sup>68</sup>.

En automne 1996, un sauvetage a été entrepris autour de l'endroit de la découverte<sup>69</sup>, dans le but de préciser les limites d'extension du site et de sauver les vestiges encore en place. Un décapage d'une surface de 1150 m<sup>2</sup> (fig. 26) effectué par une pelle mécanique<sup>70</sup>, sous surveillance d'un archéologue, avait pour but de délimiter dans un premier

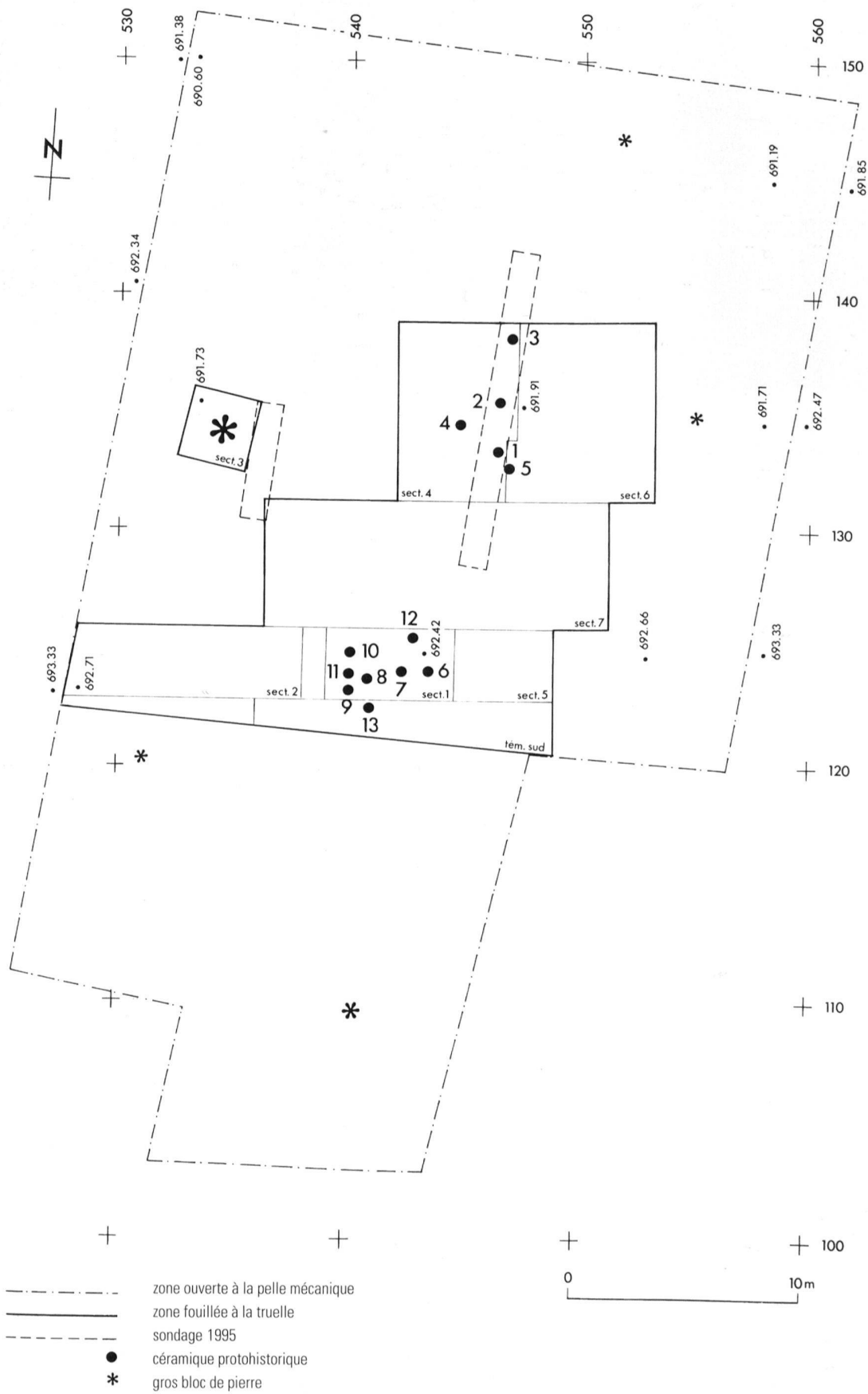


Fig. 26 Granges-Paccot/Agy. Plan général de la zone fouillée (1:250)

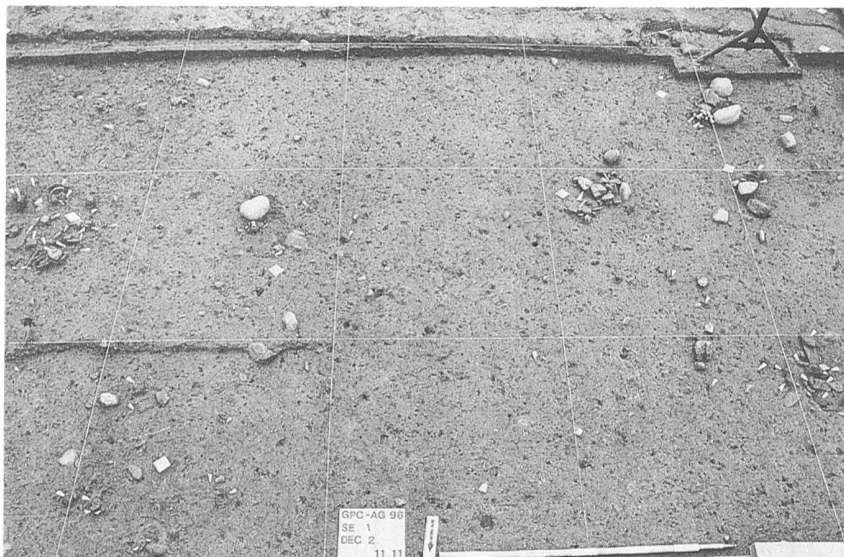


Fig. 27 Granges-Paccot/Agy. Localisation des fosses par grands décapages de surface

Fig. 28 Granges-Paccot/Agy. Prélèvement des récipients



temps l'aire d'extension des vestiges. Une fouille plus minutieuse à la truelle, effectuée sur une surface de 555 m<sup>2</sup>, a permis dans un deuxième temps de localiser dix nouveaux récipients, portant leur nombre à treize (fig. 27). Comme les travaux de construction allaient commencer et que la pluie et la neige rendaient difficile une fouille fine sur le terrain, les céramiques ont été prélevées avec les sédiments environnants pour être fouillées en laboratoire. Chaque bloc a été découpé à la bêche sous forme de cylindre (fig. 28), entouré fermement d'une feuille de polyéthylène (film plastique) sur une épaisseur d'un demi-centimètre environ, puis renversé sur le côté pour être entièrement emballé de feuilles plastiques et enfin roulé sur une palette en vue de son transport par camion jusqu'au Service archéologique<sup>71</sup>. Le diamètre du prélèvement dépend de celui de la fosse repérée sur le terrain et de la concentration des tessons de céramique au niveau du sol dégagé. Ainsi, le plus petit bloc ne fait que 25 cm de diamètre, le plus grand atteignant 90 cm. Quant à la hauteur du prélèvement, elle varie entre 40 et 70 cm. Actuellement, les premiers récipients sont en cours de dégagement et il est encore trop tôt pour se prononcer sur leur contenu ainsi que sur leur chronologie précise<sup>72</sup>.

Les observations de terrain ont montré deux concentrations de céramiques: un premier groupe au nord (1 à 5), sans disposition particulière, et un second groupe au sud (6 à 13), plus serré (fig. 26). Ces deux ensembles occupent chaque fois une surface d'environ 12 m<sup>2</sup>. La distance entre chaque fosse oscille entre 30 cm et 2,50 m et la profondeur de chacune d'elle, par rapport au niveau naturel du sol, varie entre 60 et 70 cm.

La localisation des grands blocs de pierre morainiques de plus de 60 cm de longueur montre une disposition assez régulière aux quatre points cardinaux. Cette disposition est-elle l'effet du hasard ou s'agit-il de «bornes» placées à l'âge du Bronze pour délimiter l'emplacement du site? Cette dernière hypothèse paraît plausible.

Nous avons attribué ces découvertes à une nécropole; or, aucun ossements ni charbons de bois n'a pour l'instant été découvert. Aussi, il ne sera possible de préciser la nature, l'importance et la place chronologique de ce site que lorsque l'ensemble des prélèvements auront été fouillés et analysés.

Pour l'instant, nous datons provisoirement cette découverte de la civilisation des Champs d'urnes (fin de l'âge du Bronze)<sup>73</sup>.

L.D./D.R.

Sense

NE

### Heitenried

Ehemalige Kirche St. Michael  
LK 1186, 589 380 / 186 270 / 770 m

Bei den Bauarbeiten für den Zugang zum neuen Untergeschoss der ehemaligen Pfarrkirche St. Michael in Heitenried ist vor dem südlichen Seiteneingang unter einer dünnen Erd- und Kies-schicht eine grosse Steinplatte freigelegt worden. Während die Mittelalter-archäologen darin zunächst den Bodenbelag des Vorplatzes sahen, erkannten die Prähistoriker nach der Reinigung einen Menhir, eine urgeschichtliche Stele.

Obgleich abgenutzt sowie an einer Ecke beschädigt, zeigt die Platte weiterhin einige deutliche Merkmale eines

71 Cette technique de prélèvement de blocs emballés dans des feuilles de cellophane avait été testée avec succès à Arconciel, en 1991, pour le prélèvement de tombes à incinération gallo-romaines. Une fois encore, elle s'est révélée très efficace à Agy. Il faut toutefois préciser que seul un terrain compact argilo-limoneux, ne contenant pas ou peu de galets, convient à ce genre d'intervention.

72 Les deux plus petites urnes ont été fouillées par L. Dafflon. Quatre autres urnes ont été partiellement fouillées par un groupe d'étudiants en Archéologie pré- et protohistorique de l'Université de Fribourg, dans le cadre de travaux pratiques.

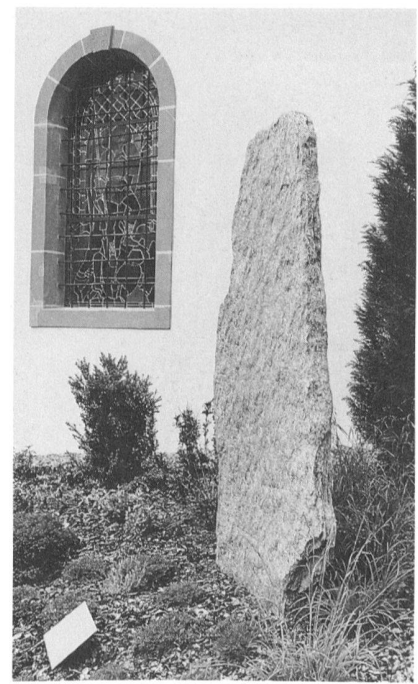
73 Bibliographie: BEECHING, A., Le Boiron. Une nécropole du Bronze final près de Morges (Vaud, Suisse), CAR 11, Lausanne, 1977; BRUN, P. et MORDANT, Cl., Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'Urnés, Actes du colloque international de Nemours (1986), Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France 1, Nemours, 1988; HAUSER PULT, C., (Grab?) Keramik der Urnenfelderzeit in Maur-Binz, Archäologie im Kanton Zürich, Berichte der Kantonsarchäologie Zürich 13, 1996 pp. 101 - 102.



a



b



c

Megalithen. Da sind zunächst die Masse: Höhe 2,66 m, Breite 1,15 m, Dicke zwischen 6,5 und 11 cm; dann die annähernd rechteckige Form, die an der Basis leicht verjüngt ist; weiter die behauenen und gehämmerten Kanten, wobei eine feine Verwitterungsschicht über den Rändern zeigt, dass die Bearbeitungsspuren alt sein müssen. Typisch ist ferner das verwendete Gestein, ein Gneis, sowie die feine Kalksinterhaut, die den ganzen Stein bedeckt, ausser dem etwa 50 cm messenden untern Teil, der einst im Boden stak, als die Stele noch aufgerichtet stand<sup>74</sup>.

Solche Menhire stehen meistens in Gruppen oder Reihen, manchmal auch in Kreisen. Sie bezeichnen Kult- oder Begräbnisplätze. Nach den Entdeckungen von Alterswil, Auboranges, Vuissens und Posieux darf man annehmen, dass noch weitere anderswo im Kanton gestanden haben. Die Stele von Heitenried schliesst sich den bereits bekannten an, und man darf auf weitere derartige Entdeckungen im Sensebezirk gespannt sein.

Einordnung: Es ist schwierig, eine Stele zu datieren, die nicht mehr an ihrem ursprünglichen Standort steht und nicht von weiteren Funden begleitet ist. In Anlehnung an die am besten untersuchten Megalith-Gruppen der Westschweiz<sup>75</sup> werden heute die flachen Stellen mit annähernd menschlichen Umrissen wie die von Heitenried in die späte Jungsteinzeit oder den Anfang der Bronzezeit gestellt, also zwischen 3000 und 1500 v. Chr.

Der Menhir an seinem neuen Stand-

ort (Abb. 29): Seit Herbst 1996 steht der Menhir in einem neuen Sockel fest verankert auf der Ostseite der ehemaligen Kirche, wo er innerhalb der Bepflanzung einen besonderen Akzent setzt. Eine Schrifttafel erklärt das eigenartige Denkmal<sup>76</sup>.

D.R.

(Übersetzung: F.G.)

Lac BR, LT, R, MOD

### Meyriez

Merlachfeld

CN 1165, 196 700 / 574 650 / 450 m

Sondages et fouille de sauvetage

Voir texte en annexe.

See

NE

### Muntelier

Seeweg

LK 1165, 576 225 / 198 560 / 430 m

Sondierungen

Im Sommer 1996 erfuhr der Archäologische Dienst von einem Bauprojekt zwischen Seeweg und Fischergässli. Wir sind in diesem Quartier schon mehrfach auf ausserordentlich gut erhaltene, reiche Funde aus dem feuchten Boden gestossen. So erwarteten wir hier den südöstlichen Ausläufer des jungsteinzeitlichen Siedlungsplatzes zu finden, der 1986 auf der anstossenden Parzelle des Hauses Dr. P. Lüthi teilweise ausgegraben worden war<sup>77</sup>. Trotz der auf-

Abb. 29 Heitenried/Ehemalige Kirche St. Michael. a) Aufrichten und Einsetzen in den Sockel; b) Fixierung mit Holzkeilen im Sockel; c) der Menhir an seinem neuen Standort

74 Die Stele von Heitenried hat mit jener von Alterswil mehrere Züge gemeinsam: Gesteinsart, Form, Ausmasse, Bearbeitungsspuren, Spur der ursprünglichen Setztiefe. Vgl. FA, AF 1987/88 (1989) S. 12 f.

75 Die am besten erhaltenen und untersuchten Beispiele sind die von Yverdon-les-Bains VD, Lutry VD und Sitten VS. Weitere Gruppen sind kürzlich bei den Ausgrabungen auf dem Trasse der zukünftigen Autobahn A5 bei Vaumarcus NE und Bevaix NE gefunden worden. Einzelne Stelen im Gebiet von Neuenburgers, Murten- und Bielersee sind häufig, und immer wieder kommen neue dazu.

76 Wir bedanken uns bei den Verantwortlichen der Stiftung Alte St. Michaelskirche für ihr Interesse und die gute Zusammenarbeit.

77 Diese Siedlung wird der Cortaillod-Kultur zugewiesen (Mittel-Neolithikum). FA, AF 1986 (1989) S. 20 - 25.



merksamen Beobachtung der Aushubarbeiten ist dabei kein einziger archäologischer Fund gemacht worden.

Zu unserer grossen Überraschung trafen wir am 10. Oktober bei einem Kontrollgang am Ostrand des Grundstückes, auf dem Grund eines Schachtes, auf eine archäologische Schicht. Zwei Meter unterhalb des ursprünglichen Bodenniveaus (2.40 m unter dem Schachtdeckel) erschien im Bereich des Grundwasserspiegels eine Schicht mit viel organischem Material. Das kurz vor unserem Eintreffen ausgehobene Material lag noch in der Nähe. Darin fanden wir zahlreiche Tierknochen, einige Geräte aus Stein und etwas Keramik.

Wir geben nachstehend eine Liste der wesentlichen Funde:

- Meissel (aus einem Ende eines schmalen Langknochens gearbeitet ;
- Steinbeifassung (Zwischenfutter) aus Hirschhorn, mit einfachem rundem Zapfen und geradem Kranz;
- Fragment einer Steinbeifassung (Zwischenfutter) aus Hirschhorn, Kranz mit Dorn;
- fünf Abfallstücke von bearbeitetem Hirschgeweih: unterstes Stück einer abgeworfenen Geweihstange (Rose), vier Bruchstücke von Sprossenenden;
- Kratzer aus Silex (noch mit Resten von Birkenteer an der Fassung);
- drei Silexsplitter;
- ein Steinbeil und ein halbfertiges Steinbeil;
- vier Schleifsteine aus hartem Sandstein;
- zwei Schlagsteine aus Grüngestein;
- sechs Wandscherben von Grobkeramik.

Bezogen auf die kleine und ziemlich erodierte erfasste Fläche fanden sich viele Tierknochen. Sehr zahlreich waren die im Feuer gesprungenen Kiesel (Hitze- steine).

Auf einer begrenzten Fläche von 2 m x 1,60 m ist so ein neuer Siedlungsplatz der Horgener Kultur (Spätneolithikum) entdeckt worden. Eine ausgedehnte Grabung war nicht möglich. Wir dürfen aber annehmen, dass sich gut erhaltene Siedlungsreste eines jungsteinzeitlichen Dorfes gegen den Seeweg hin ausdehnen und vielleicht darüber hinaus.

D.R.

(Übersetzung: F.G.)

See

### **Murten**

Combette  
LK 1165, 576 730 / 197 490 / 505 m

Siehe französischer Text im Anhang.

See

MA, MOD

### **Murten**

Kreuzgasse 4  
LK 1165, 575 540 / 197 480 / 457 m  
Teiluntersuchung, Dendrochronologie

Beim Umbau der «Taverna» zu einer Pizzeria hatte der Archäologische Dienst die Aufgabe, zu untersuchen und zu dokumentieren, was verändert oder gar zerstört werden sollte. Zum dritten Mal konnten in einem Murtner Privathaus Bauteile aus der Zeit vor dem Stadtbrand von 1416 erkannt werden. Die detaillierte Vorlage des Befundes folgt.

G.B.

(Übersetzung F.G.)

See

PRE, PRO, MA, MOD

### **Murten**

Rathausgasse 3, Murtenhof  
LK 1165, 575 400 / 197 525 / 456 m  
Rettungsgrabung

Mit dem Abschluss der Ausgrabungen vor dem Murtenhof ist deutlich geworden, dass die Besiedlung des Platzes bereits während der Jungsteinzeit eingesetzt hat. Sie bestand weiter während der mittleren und späten Bronzezeit und wurde nach über 2000 Jahren Unterbruch im Mittelalter wieder aufgenommen. Die ur- und vorgeschichtliche Besiedlung deckte eine grössere als die untersuchte Fläche. Sie ist in Beziehung zu setzen mit den Siedlungen am Seeufer und auch mit denen des umliegenden Hügellandes, wie sie anlässlich der Ausgrabungen auf dem Trasse der Autobahn A1 entdeckt wurden. Das Fundgut ist jetzt konserviert und kann studiert werden. Die Ergebnisse der Ausgrabungen vor dem Murtenhof werden in einem abschliessenden Artikel veröffentlicht werden.

G.B.

(Übersetzung: F.G.)

Sarine

NE

### **Posieux**

A Châtillon  
CN 1205, 575 640 / 180 800 / 599 m  
Prospection

En bordure de la route menant à la décharge de Châtillon, à proximité de la ferme, une pierre d'ornement a récemment été implantée devant un petit entrepôt nouvellement construit (fig. 30). Après examen, il s'est avéré que la pierre en question, un bloc erratique en gneiss

oëillé, était en fait un menhir qui présente des traces bien caractéristiques de taille et de bouchardage sur les parties latérales et sommitale. La partie haute présente une échancrure rappelant un épaulement et une tête stylisée. Le menhir atteint 1,51 m de hauteur; sa largeur maximale est de 95 cm, son épaisseur de 22 cm. Il a été posé sur le sol bétonné et maintenu en position verticale par un colmatage de ciment. Sa base est ainsi entièrement apparente.

Alors que nous rédigeons ces lignes, nous avons appris par un témoin qui avait suivi les travaux d'excavation entrepris en 1988/89 autour de la ferme par le Département militaire, que quatre à cinq blocs de pierres avaient été sortis de terre à cette occasion. Seul celui dressé aujourd'hui devant la façade de la maison a été conservé: les autres ont été réenterrés lors de la remise en état du terrain. Nous savons ainsi que le menhir provient bien de la zone considérée et qu'il faisait peut-être partie d'un ensemble plus important (alignement ?), érigé durant le Néolithique ou le début de l'âge du Bronze<sup>78</sup>. Nous ne saurons malheureusement jamais, faute d'observations scientifiques au moment des récents travaux de construction, la position stratigraphique et la disposition de ce(s) mégalithe(s) préhistorique(s).

D.R.

Sarine

HM

### Posieux

Bois de Châtillon  
CN 1205, 575 700 / 180 890 / 608 m  
Fouille de sauvetage

Grâce au soutien financier de TELECOM<sup>79</sup>, le Service archéologique a pu étendre la zone explorée en 1989 dans le cadre d'un sauvetage lié à la construction d'une antenne de télécommunication. Au terme de la première intervention qui n'avait touché que l'emprise de l'excavation destinée à l'implantation de l'antenne<sup>80</sup>, quatre dalles de couverture de tombes, alignées et orientées est/ouest, avaient été partiellement dégagées (tombes n<sup>os</sup> 11 à 14, fig. 31), en plus des dix sépultures intégralement fouillées (tombes n<sup>os</sup> 1 à 10). Celles-ci n'avaient pas fait l'objet d'une investigation plus poussée, car elles se trouvaient en dehors de la zone directement menacée. Elles avaient donc été recouvertes de terre en attendant d'être étudiées ultérieurement<sup>81</sup>.

L'intervention de 1996 avait pour but de fouiller intégralement ces quatre sépultures et de savoir si d'autres vesti-

ges non encore localisés s'étendaient encore plus en avant, autour du secteur déjà prospecté (fig. 32). Les travaux archéologiques durèrent quatre semaines, avec l'aide de cinq personnes<sup>82</sup>. Ainsi, les tombes n<sup>os</sup> 11 à 14 ont été intégralement explorées, de même que deux autres sépultures repérées au cours de cette campagne (tombes n<sup>os</sup> 15 et 16). La découverte d'une dix-septième sépulture, apparue dans le profil est le jour précédant la fermeture du chantier et non fouillée, faute de temps, montre que la nécropole du Bois de Châtillon est importante et qu'une troisième intervention permettrait certainement d'en découvrir encore d'autres.

Toutes les fosses des sépultures ont été creusées dans les sédiments morainiques périglaciaires constituant la butte naturelle occupée par la nécropole, c'est-à-dire dans les limons argileux et sableux pour les couches supérieures, dans les graviers et le sable fin gris pour les couches plus profondes (fig. 33).

### Description des tombes<sup>83</sup>

La tombe n<sup>o</sup> 11 était recouverte d'une épaisse plaque en tuf, de 1,84 m x 65 cm (fig. 34). En dégagant les bords de cette couverture, de nombreux ossements humains, déposés intentionnellement autour de la tombe, ont été mis au jour (fig. 35). Après avoir retiré la couverture et vidé le remplissage du coffre est apparu un squelette entier, bien conservé, allongé dans un sarcophage monolithe anthropomorphe, de forme trapézoïdale, en tuf également, d'une longueur de 2,21 m, dont le travail était particulièrement soigné (fig. 36). La profondeur du coffre est de 44 cm. Comme la dalle de couverture était posée légèrement en biais sur le sarcophage au moment de la découverte, et que quelques os longs étaient restés coincés sous celle-ci, on peut penser que la sépulture avait été ouverte une première fois et vidée de son contenu pour y installer un nouvel individu. En effet, un crâne déposé au pied du squelette en place appartient probablement à l'individu retiré de la sépulture et dont les os ont été déposés tout autour de la tombe.

Données anthropologiques: le squelette inhumé à l'intérieur du sarcophage est celui d'un homme âgé de 27 à 30 ans, d'une taille de 1,71 m. Son crâne porte une marque liée à un coup violent; l'individu a toutefois survécu à sa blessure. Les ossements sortis et dispersés autour du coffre appartiennent à trois autres individus:

- un homme de plus de 65 ans, dont la taille atteignait 1,73 m et dont l'os

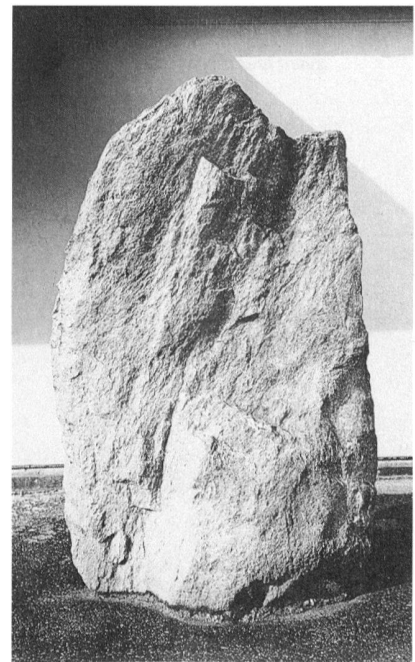


Fig. 30 Posieux/A Châtillon. Le menhir et son emplacement au moment de son signalment

- 78 Nous renvoyons le lecteur aux articles d'Auboranges/La Montagne et d'Heitenried/Ehemalige Kirche St. Michael dans le même volume.
- 79 Nous remercions M. K. Vögtli pour le soutien financier octroyé par TELECOM et pour son intérêt porté à l'archéologie fribourgeoise.
- 80 AF, ChA 1989 - 1992 (1993) pp. 114 - 120.
- 81 Les bornes cadastrales officielles restituées pour l'implantation du carroyage en 1989 ont été détruites peu après la première campagne de fouille, suite aux importants travaux de construction entrepris autour de la ferme. En 1996, un nouveau carroyage a été implanté par M. R. Glutz, géomètre à l'Institut des Monuments Historiques de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich, sur la base des nouvelles bornes remises en place à des endroits différents dans les années 1990. Ne disposant plus des anciens points de référence, il n'a pas été possible de réimplanter un carroyage parfaitement identique au premier. Ainsi, la liaison entre les secteurs fouillés en 1989 et 1996 a dû être effectuée par superposition des relevés des tombes n<sup>os</sup> 11 à 14 réalisés durant ces deux campagnes.
- 82 L'intervention s'est déroulée du 2 au 30 août 1996 avec l'aide de quatre étudiants et d'un chômeur en fin de droit.
- 83 A la suite de la description de chacune des tombes, nous publions les données anthropologiques, résumé des analyses de l'Anthropologisches Forschungsinstitut, Aesch BL. Les squelettes des tombes n<sup>os</sup> 12, 13 et 14 ont été prélevés sur place par M. W. Schoch. L'étude en laboratoire a été effectuée par Mme C. Hillenbrand et M. B. Kaufmann. Un rapport dactylographié a été remis au Service archéologique en avril 1997.

Fig. 31 Posieux/Bois de Châtillon. Appa-  
 rition des tombes n<sup>os</sup> 11 à 14  
 avant leur ouverture (1:40)

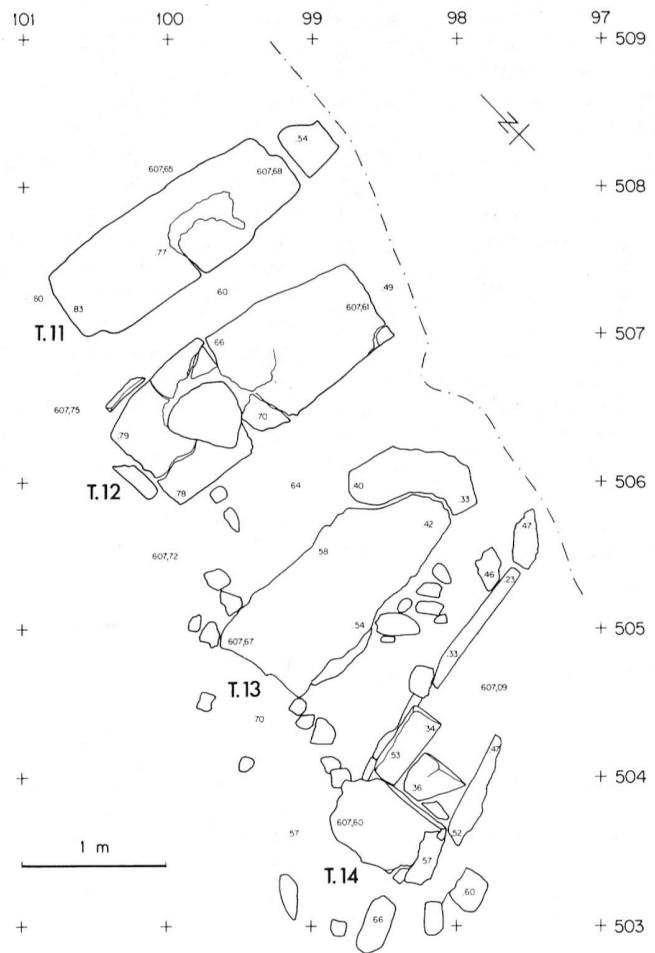
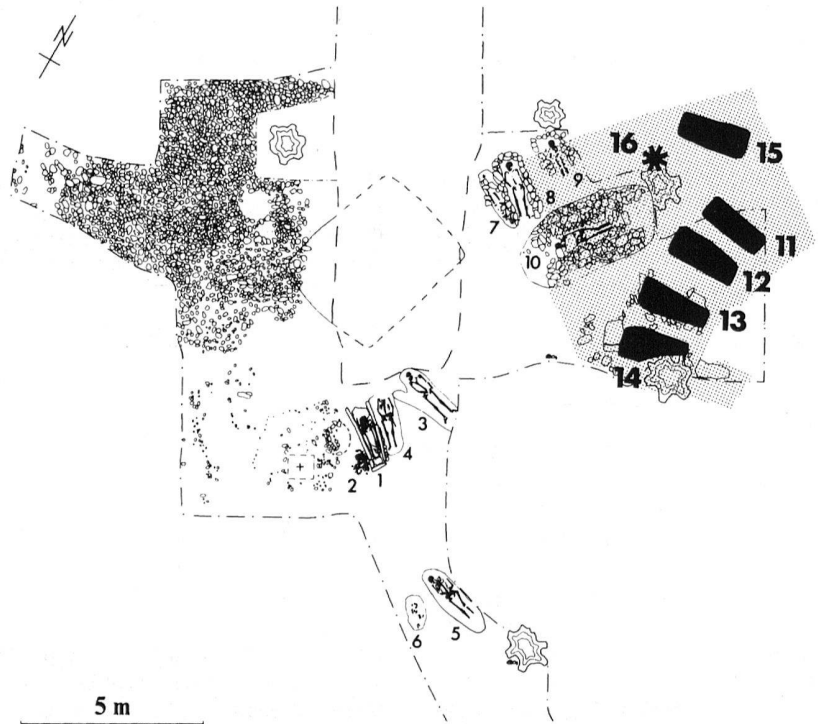


Fig. 32 Posieux/Bois de Châtillon. Plan des  
 tombes. Fouilles 1989 et 1996 (=  
 zone tramée) (1:200)



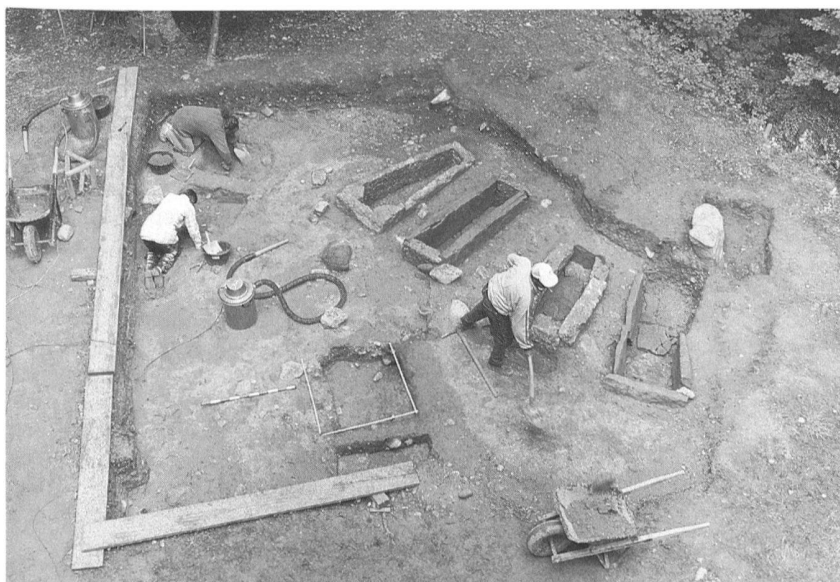


Fig. 33 Posieux/Bois de Châtillon. Vue générale du site en cours de fouille

temporal droit porte également la trace d'une blessure qui n'a pas été mortelle;

- un homme de 25 à 30 ans, dont on ne peut préciser la taille car seule une partie des ossements a pu être retrouvée. Le crâne porte une fois encore de nombreuses blessures dues à des coups violents mais non mortels;
- un individu de 19 ans environ, de 1,68 m, dont on ne peut déterminer le sexe, faute d'éléments suffisamment complets.

La tombe n° 12 était recouverte d'une grande dalle de molasse de 1,90 m x 80 cm, qui avait été transpercée d'un gros bloc de pierre encore en place au moment de sa mise au jour (fig. 34). En

dégageant la couverture et les sédiments remplissant le coffre apparurent deux squelettes dont les ossements avaient été passablement perturbés à l'intérieur du coffre. Les deux individus avaient été déposés l'un sur l'autre, en position de décubitus dorsal: les membres inférieurs des deux squelettes étaient encore parfaitement superposés au moment de leur dégagement. La plus grande partie des autres restes osseux ont été repoussés en vrac dans la partie ouest du coffre (fig. 37 et 40).

La tombe est formée de deux longs blocs de molasse soigneusement travaillés (fig. 38) et de deux éléments en tuf, parfaitement ajustés, aux extrémités. Trois plaques de molasse avaient également été découpées et ajustées au fond de la sépulture.

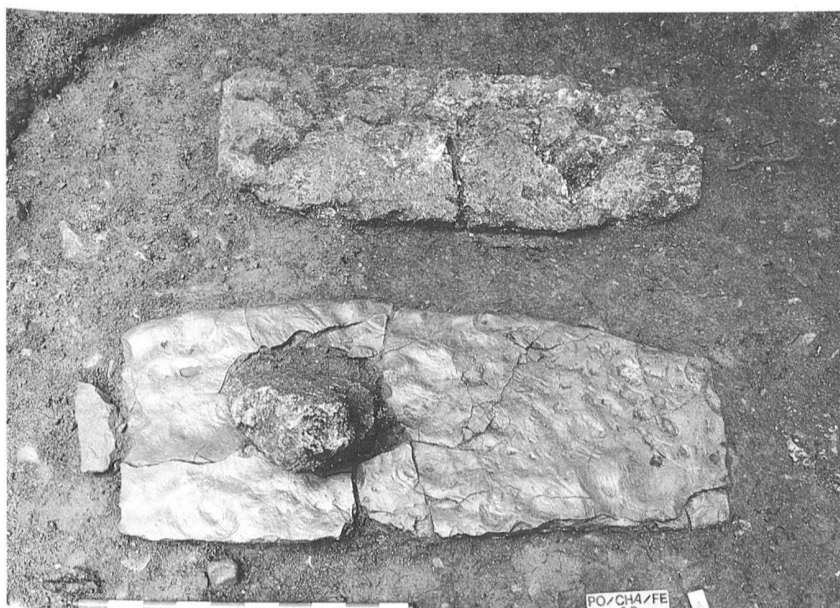


Fig. 34 Posieux/Bois de Châtillon. Tombes n°s 11 et 12 avec leurs dalles de couverture

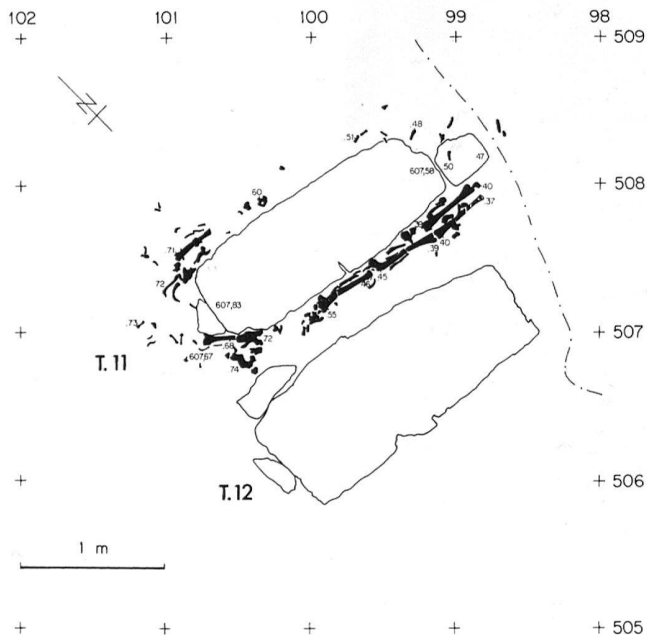


Fig. 35 Posieux/Bois de Châtillon. Os-suaire autour de la tombe n° 11 (1:50)

La longueur totale du coffre atteint 2,09 m pour une largeur maximale de 67 cm et une profondeur de 50 cm.

Données anthropologiques: les squelettes superposés retrouvés à l'intérieur du coffrage sont ceux d'un homme de 24 ans environ, d'une taille de 1,70 m, et au-dessus, d'une femme âgée de 22 ans environ, d'une taille de 1,59 m.

La couverture de la tombe n° 13 était formée de deux éléments: une plaque en molasse présentant une surface ondulée (fig. 39) à laquelle on avait ajouté une deuxième plaque découpée sur mesure pour couvrir le bout manquant. L'ensemble forme une couverture plus ou moins rectangulaire de 2 m x 75 cm. Le coffre est composé de deux longs blocs en tuf soigneusement découpés (parois nord et sud), d'une pierre dressée à l'ouest, en tuf également, soigneusement taillée et ajustée, décou-

Fig. 36 Posieux/Bois de Châtillon. Détail de la tombe n° 11



pée d'une large échancrure en forme de U pour laisser passer la tête du défunt (fig. 37 et 40). La dalle verticale placée à l'est, plus mince et moins bien travaillée, est en molasse. Le coffre mesure 1,86 m de longueur pour une profondeur de 40 cm. Le squelette, parfaitement conservé, reposait sur une dalle plate en molasse peu épaisse ajustée au fond du coffre.

Données anthropologiques: le squelette, bien conservé et entier, appartient à un homme âgé de 57 ans environ, d'une taille de 1,67 m. Le crâne, lui aussi bien conservé, portait une entaille profonde sur le côté gauche, résultat d'un coup violent laissé par une lame tranchante (épée probablement); le sujet a survécu à ses blessures.

La tombe n° 14 avait déjà subi une destruction partielle lorsque nous l'avons dégagée. Elle a souffert des passages répétés de la pelle mécanique lors des travaux d'aménagement de l'antenne en 1989. Seule l'extrémité ouest de la sépulture est encore intacte (fig. 31, 37 et 40). Il restait toutefois suffisamment d'éléments pour reconstituer l'ensemble de la tombe. La couverture devait mesurer approximativement 2,25 m x 90 cm. Bien qu'abîmé, le coffre, d'une profondeur de 53 cm, était constitué de quatre éléments en molasse soigneusement aménagés et le squelette reposait sur un fond de dalles découpées et ajustées. Le squelette avait souffert mais on pouvait encore définir sa position de décubitus dorsal et en étudier les principales caractéristiques.

Données anthropologiques: les ossements avaient été passablement dérangés avant la fouille, mais il restait, au fond du coffrage, un squelette qui pouvait encore faire l'objet d'une analyse précise. Il s'agissait d'une femme de 63 ans environ, de grande taille (1,70 m). L'analyse des restes osseux de cette sépulture montre également la présence d'un enfant d'une dizaine d'années, dont la taille n'a pu être établie.

Nous avons profité de cette nouvelle campagne de fouille pour sonder la zone à proximité de laquelle avait été trouvée l'inhumation de l'âge du Bronze ancien<sup>84</sup>.

Deux nouvelles sépultures (fig. 41) ont été mises au jour à cette occasion: la tombe n° 15, présente une structure en fosse subquadrangulaire de 1,60 m de longueur, creusée dans le sable naturel de la butte. Elle contenait un squelette en position de décubitus dorsal,

84 ASSPA 70, 1990 p. 136.

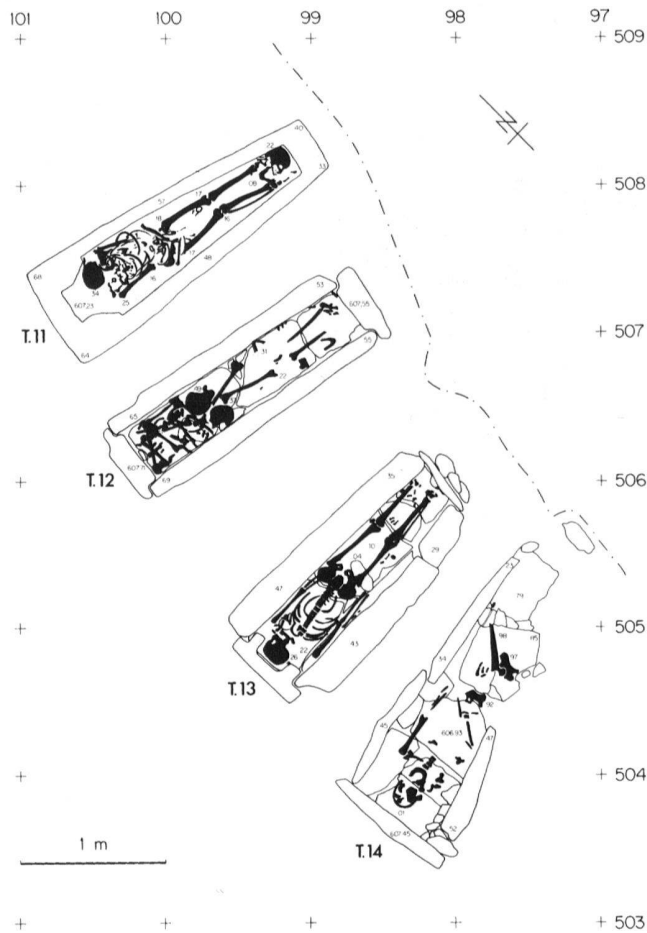


Fig. 37 Posieux/Bois de Châtillon. Tombes n<sup>os</sup> 11 à 14 ouvertes avec les squelettes in situ (1:50)

orienté ouest/est. Quelques galets de quartzite avaient été placés au-dessus de la tête et autour des pieds du défunt.

Données anthropologiques: le squelette est celui d'un homme âgé de 65 ans environ, d'une taille de 1,68 m.

La tombe n<sup>o</sup> 16, placée sous une souche d'arbre, a été partiellement détruite lors des travaux d'aménagement liés à la construction de l'antenne. Les ossements avaient été arrachés et dispersés accidentellement au nord de la tombe n<sup>o</sup> 10 dont les contours étaient encore bien visibles dans le sable gris.

Données anthropologiques: les ossements de cette tombe sont trop dispersés et trop mélangés pour mériter une étude anthropologique.

*Constat archéologique*

Aucune des sépultures découvertes durant la campagne de 1996 ne contenait de mobilier archéologique. Si l'on se base sur les structures des coffres en pierre des tombes n<sup>os</sup> 11 à 14 et sur la

disposition des squelettes (en décubitus dorsal avec mains repliées sur le bassin), nous attribuons l'ensemble au Haut Moyen Age. Toutefois, même si nous pouvons constater une grande homogénéité entre les tombes - orientation est/ouest, distances plus ou moins égales entre chacune d'elle (un demi-mètre en moyenne), position du ou des squelettes, absence de mobilier, matériaux utilisés (dalles de molasse et blocs de tuf taillés) -, nous ne sommes pas en mesure d'établir de chronologie plus précise. Par ailleurs, comme il n'existe pas de recoupements ou de superpositions stratigraphiques, il n'est pas possible de connaître l'ordre de construction (de succession) des coffres les uns par rapport aux autres. Nous ignorons également qui a été enterré dans cette nécropole mais il devait s'agir de personnes d'un rang social relativement élevé si l'on en juge au soin apporté à l'aménagement des coffres.

Les deux autres sépultures (tombes n<sup>os</sup> 15 et 16), plus modestes, peuvent être attribuées à la même période. Ont-elles été placées avant ou après les quatre autres mentionnées? La seule obser-

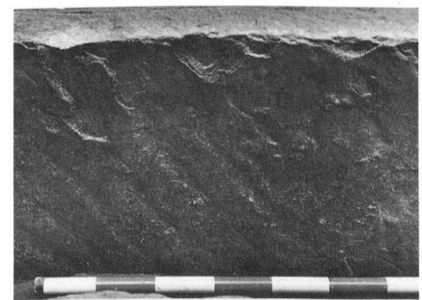


Fig. 38 Posieux/Bois de Châtillon. Détail des traces de travail sur une dalle latérale de la tombe n<sup>o</sup> 12

Fig. 39 Posieux/Bois de Châtillon. Détail de la couverture de la tombe n<sup>o</sup> 13

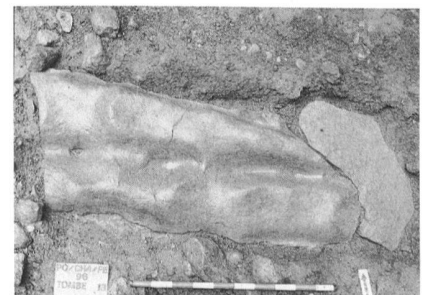
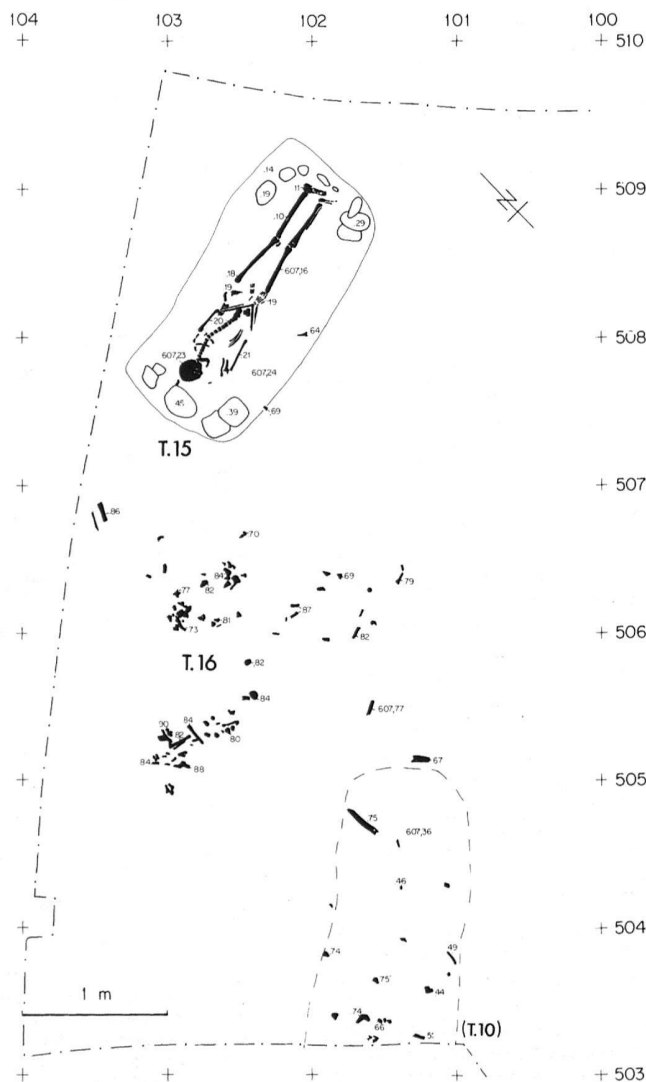




Fig. 40 (en haut) Posieux/Bois de Châtillon. Tombes n<sup>os</sup> 12 à 14 en cours de fouille

Fig. 41 (en bas) Posieux/Bois de Châtillon. Relevé des tombes n<sup>os</sup> 15 et 16 (1:50)



vation archéologique (stratigraphique) ne permet pas de répondre à cette question.

Le tuf utilisé pour la construction du sarcophage (tombe n<sup>o</sup> 11) et les différents éléments taillés des tombes n<sup>os</sup> 12 et 13 proviennent très vraisemblablement de la Tuffière, carrière bien connue située à trois kilomètres à peine à vol d'oiseau et largement exploitée au cours des siècles derniers.

La molasse provient des rives de la Sarine toute proche. Les parois nord et sud de la tombe n<sup>o</sup> 12 ont en revanche été débités sur de gros blocs, puis régularisés. Les traces d'aménagements apparaissent encore avec netteté (fig. 38).

D.R.

Glâne

BR

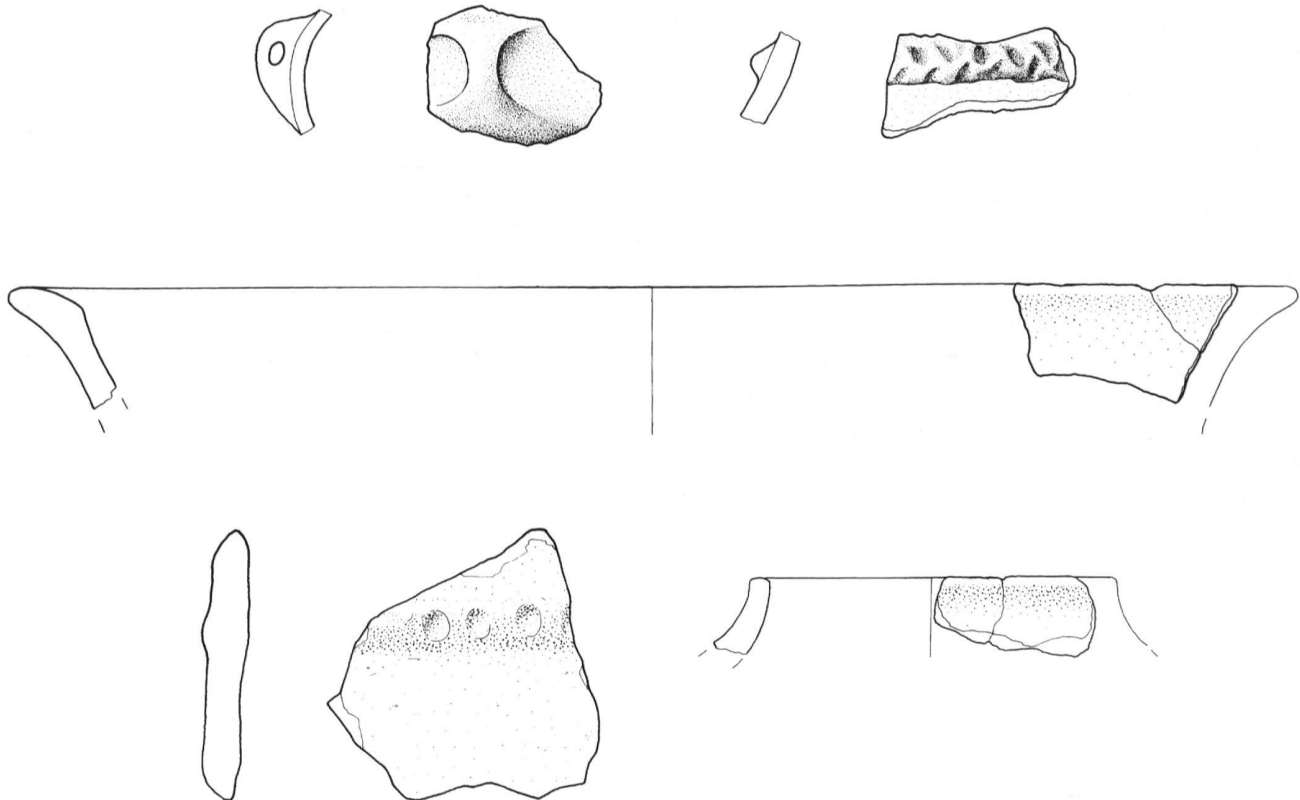
### Prez-vers-Siviriez

La Montaneire

CN 1224, 556 400 / 165 500 / env. 759 m

Sondages programmés (Rail 2000)

Les futurs travaux de reconstruction du tunnel de Vauderens et de rectification du tracé de la voie CFF ont impliqué une campagne de prospection archéologique sur les terrains concernés. Les sondages effectués à cette occasion par le Groupe de Recherches en Archéologie Préhistorique (GRAP) du Département d'Anthropologie de l'Université de Genève ont révélé la présence de vestiges préhistoriques sur la commune de Prez-vers-Siviriez, au lieu-dit La Montaneire. Situés à moins d'un mètre de profondeur, ils dessinent trois zones, constituées principalement par des tessons de céramique pré- et protohistorique. Ces trois zones, interrompues par l'aménagement en tranchée de la voie de chemin de fer d'une part et par la route d'autre part, sont susceptibles de n'en avoir formé qu'une seule à l'origine. Nous y avons récolté plus d'une centaine de tessons, le plus souvent bicolores (rouges et noirs) et nous avons eu la chance de trouver l'anse d'une petite tasse, un bord de récipient ainsi qu'un fragment décoré d'un cordon à impressions digitales et un éventuel fond (fig. 42). Ces éléments nous permettent de dater au moins une partie des vestiges à la fin du Bronze moyen et au début du Bronze final. Au vu de la quantité importante de matériel archéologique retrouvé dans les sondages positifs et de la présence d'anomalies dans les stratigraphies concernées, nous pouvons affirmer que ces terrains recèlent un site dont l'état de conservation est bon. Par ailleurs, il n'est pas exclu qu'une ou plu-



Eglise de Bossens.

Fig. 42 Prez-vers-Siviriez/La Montaneire. Matériel archéologique attestant une occupation de la fin du Bronze moyen/début du Bronze final (1:2)

sieurs périodes plus récentes ne soient représentées aussi sur la même zone. De rares éléments typologiques nous font penser à l'âge du Fer et éventuellement à l'époque romaine. Les terrains qui renferment ces vestiges sont tous directement menacés par la construction de la nouvelle voie, ainsi que par les aménagements nécessités par le comblement de l'ancienne voie en tranchée. La fouille de ces surfaces suivra cette campagne de sondages.

GRAP

Glâne

R, MA

### Romont

Bossens / Clos de la Croix  
CN 1204, 559 160 / 173 000 / 780 m  
Recherche d'archives

A l'occasion de recherches qu'il effectuait dans les archives paroissiales de Romont, M. Aloys Lauper, collaborateur du Service des biens culturels, a retrouvé une notice manuscrite du curé Castella consacrée à une découverte archéologique effectuée à Bossens<sup>85</sup> (fig. 43). Afin d'en faciliter la lecture, nous reproduisons ci-dessous l'intégralité de cette notice inédite.

En 1895 une intéressante découverte a été faite à Bossens sur le domaine de la ville [Romont], un peu au dessous et à l'est de la fontaine isolée qui s'y trouve; altitude très rapprochée de 780 m.

Une vieille tradition conservée ici affirmait qu'une église existait autrefois à Bossens et que c'était delà qu'était venue l'ancienne statue en pierre de Notre Dame du Portail adossée actuellement au mur près de l'entrée de la chapelle.

Des vieillards, entre autres François Ayer, de Bossens, m'ont affirmé avoir vu dans leur jeunesse une croix plantée sur le tout petit terre situé ainsi qu'il est dit plus haut.

Au reste, sur le plan cadastral de la commune de Romont, la ferme de la ville et le terrain qui l'entoure à l'est et au midi, porte le nom de «Clos-de-la-Croix». Il faut donc supposer que cette croix était destinée à rappeler le souvenir de l'ancienne église.

Il est bon de noter aussi qu'au lundi des Rogations, on chante un «Libera me» lorsque l'on passe le long du «Clos-de-la-Croix».

Cette année 1895, les frères Jatton, fermiers de la ville, ennuyés de ne pouvoir faire passer la charrue sur cette parcelle de terre se sont mis à défoncer le terrain et les fouilles ont démontré que l'on se trouvait bien en présence des ruines d'une église entourée d'un cimetière où il y avait encore de nombreux et très vieux restes d'ossements que j'ai vus et examinés moi-même.

Voici les dimensions de la nef que nous avons

85 Il s'agit de notes du curé Castella consignées dans: [Frs Castella] Copie de documents concernant la paroisse de Romont, aux archives paroissiales de Romont, sans cote. Nous remercions ici M. A. Lauper qui a eu l'excellent réflexe d'effectuer une copie de cette notice et de nous la transmettre.



## Eglise de Bossens.

En 1895 une intéressante découverte a été faite à Bossens sur le domaine de la villa, en jeu au dessous et à l'est de la fontaine isolée qui s'y trouve; altitude très rapprochée de 780 m.

Une vieille tradition conservée ici affirmait qu'une église existait autrefois à Bossens et que c'était de là qu'était venue l'ancienne statue en pierre de Notre Dame du Portail adossée actuellement au mur près de l'entrée de la chapelle.

Des vieillards, entre autres François Ager, de Bossens, m'ont affirmés avoir vu dans leur jeunesse une croix plantée sur le <sup>petit</sup> tertre situé ainsi qu'il est dit plus haut.

Au reste, sur le plan cadastral de la commune de Romont, la ferme de la villa et le terrain qui l'entoure à l'est et au midi, porte le nom de "Clos-de-la-Croix". Il faut donc supposer que cette croix était destinée à rappeler le souvenir de l'ancienne église.

Il est bon de noter aussi qu'au lundi des Rogations on chante un "Libera me" lorsque l'on passe le long du "Clos-de-la-Croix".

Cette année 1895, les frères Jaton, fermiers de la villa, ennuyés de ne pouvoir faire passer la charrue sur cette parcelle de terre se sont mis à défoncer le terrain et les fouilles ont démontré que l'on se trouvait bien en présence des ruines d'une église entourée d'un cimetière où il y avait encore de nombreux et très vieux restes d'ossements que j'ai vus et examinés moi-même.

Voici les dimensions de la nef que nous avons prises dit le chanoine Vaucher et moi aidés du secrétaire communal: longueur, 11 mètres; largeur 8 mètres. Les fondements du chœur, qui s'est parfaitement orienté vers l'est, étaient malheureusement déjà enlevés lorsque, prévenus de la découverte, nous sommes montés à Bossens. Nous ne les avons donc pas vus ni mesurés. Les témoins interrogés nous ont dit qu'ils étaient de forme octogone. Je suppose que par cette expression, ils ont voulu dire que les murs du chœur formaient une suite d'angles rentrants et de lignes brisées, comme on le voit dans quelques églises.

Les murs reposaient sur d'énormes pièces de chêne, non sciées, mais grossièrement travaillées à la hache, le bois en était tout noir, mais très dur et très bien conservé. Il ressemblait exactement aux pièces de chêne retirées des palafites du lac de Neuchâtel.

Deux de ces pièces servent actuellement de madriers à la cave de l'Hôtel de Ville.

J'ai découvert <sup>trouvés</sup> parmi les débris des fragments de pierres et de mortier recouverts d'un enduit vitreux semblable à celui que décrit le P. Jullien S.J. dans ses études sur les antiques églises chrétiennes de la vallée de l'Oronte. J'en ai déposés quelques échantillons dans un bûchet de la sacristie.

Monsieur le chanoine Vaucher que j'avais chargé de relater la découverte dans les protocoles du clergé, l'a fait trop succinctement. Il a entre autres négligé d'indiquer les jours où les fouilles ont été faites et la date à laquelle nous les avons visitées. Il me semble que c'est en automne. — Quelle était cette église? Je n'ai pu le découvrir avec certitude; je vois inutile de transcrire ici mes hypothèses.

Romont le 19 février 1908.

J<sup>Castella</sup>, curé d'Ygen.

Fig. 43 Romont/Clos de la Croix. Notice manuscrite du curé Castella (1908)

prises Mr le chanoine Vaucher et moi, aidés du secrétaire communal: longueur, 11 mètres; largeur 8 mètres. Les fondements du choeur, qui était parfaitement orienté vers l'est, étaient malheureusement déjà enlevés lorsque, prévenus de la découverte, nous sommes montés à Bossens. Nous ne les avons donc pas vus ni mesurés. Les témoins interrogés nous ont dit qu'ils étaient de forme octogone. Je suppose que, par cette expression, ils ont voulu dire que les murs du choeur formaient une suite d'angles rentrants et de lignes brisées, comme on le voit dans quelques églises.

Les murs reposaient sur d'énormes pièces de chêne, non sciées, mais grossièrement travaillées à la hache; le bois en était tout noir, mais très dur et très bien conservé. Il ressemblait exactement aux pièces de chêne retirées des palafites du lac de Neuchâtel.

Deux de ces pièces servent actuellement de madriers à la cave de l'Hôtel de Ville.

J'ai trouvé parmi les décombres des fragments de pierre et de mortier recouverts d'un enduit vitreux semblable à celui que décrit le P. Jullien S.J. dans ses études sur les antiques églises chrétiennes de la vallée de l'Oronte. J'en ai déposé quelques échantillons dans un buffet de la sacristie.

Monsieur le chanoine Vaucher que j'avais chargé de relater la découverte dans les protocoles du clergé, l'a fait trop succinctement. Il a entre autres négligé d'indiquer les jours où les fouilles ont été faites et la date à laquelle nous les avons visitées. Il me semble que c'est en automne. Quelle était cette église? Je n'ai pu le découvrir avec certitude; je crois inutile de transcrire ici mes hypothèses (sic).

Romont le 19 février 1908.

Frs Castella, curé-doyen.

Il convient d'emblée de replacer cette découverte dans le contexte archéologique local. Dans un exposé lu à Fribourg le 9 septembre 1863 lors de la réunion de la Société d'histoire de la Suisse romande<sup>86</sup>, l'abbé Jean Gremaud, dans un chapitre consacré à Bossens, signale la présence de cinq tumuli découverts et fouillés par le chanoine Nicolet dans le Bois de Romont. Il termine ce chapitre en faisant la révélation suivante: «[...] La colline dont j'ai parlé s'affaisse du S. Dans cette partie, boisée naguère et cultivée maintenant, on découvre les débris d'un bâtiment. Un mur assez long s'étend presque à fleur de terre, dans la direction de l'E. à l'O. Le sol est en partie rougi par des fragments de briques en décomposition et plusieurs pierres ont été noircies par le feu. Le mortier est mélangé de briques pilées. On a trouvé en ce lieu un poignard qui est maintenant à Fribourg.

Dans le voisinage des tumuli, Mr. Nicolet a retrouvé une ancienne voie romaine qui suivait le sommet de la colline et dont il a reconnu le tracé jusque près de Chatonnaye. [...]»(sic).

L'abbé Gremaud n'avance aucune da-

tation pour les ruines qu'il signale et nous sommes tenté de les assimiler à celles découvertes en 1895 et signalées en 1908 par le curé Castella, d'autant plus que l'orientation ouest-est du bâtiment est relevée dans les deux cas. Il n'est pas exclu que l'abbé Gremaud ait eu connaissance de ces vestiges une trentaine d'années avant leur redécouverte par son collègue Castella.

Le baron de Bonstetten<sup>87</sup> mentionne, outre les cinq tumuli fouillés par l'abbé Nicolet, une hache à ailerons et un poignard, tous deux en bronze et vendus à un touriste. Il ne fait pas explicitement allusion au mur signalé par Gremaud sur le domaine de la ville de Romont. Il mentionne des vestiges situés «[...] en-dessus et en-dessous de la ferme de Bossens<sup>88</sup>: T. R. [= tuiles romaines]; sigillées et deux amphores.» (sic). Nos archives demeurent muettes quant aux circonstances réelles de la découverte de ces objets qui ne nous sont pas parvenus, mis à part un tesson de céramique que le chanoine Peissard reprendra plus tard dans son catalogue des objets archéologiques du Musée de Fribourg.

Dans l'article de M. Jean Modoux consacré aux routes romaines dans les cantons de Fribourg et de Vaud<sup>89</sup>, il est notamment question de la voie de Bossens déjà relevée par Gremaud et mise au jour par un agriculteur qui souhaitait extraire les pierres qui l'empêchaient de labourer le pré dit «Champ aux Mousquetaires». «[...] A un pied de profondeur il rencontra de grosses pierres brutes, dures (grès) comme semées les unes sur les autres et sur une largeur d'environ m. 5,3. [...] Il exploita donc son chemin ferré sur une longueur d'environ m. 11 et des pierres extraites il forma le long de l'ancienne voie recouverte une pyramide de m. 11 de long, mesurant en outre m. 3 à sa base, et m. 1,65 de haut. La direction étant bien déterminée j'ai opéré une fouille plus loin. A m. 0,3 du sol, même rencontre de pierres d'appareil moyen, [...]»(sic). Plus loin, Modoux relève la présence de ruines romaines à Bossens.

Dans la Carte archéologique du canton de Fribourg du chanoine Peissard<sup>90</sup> il est à nouveau question des ruines de Bossens. Peissard reprend, à quelques détails près, le paragraphe de l'exposé que l'abbé Gremaud avait lu en 1863 lors de la réunion de la Société d'histoire de la Suisse romande<sup>91</sup>. Il y ajoute cependant la précision: «Tuiles avec marque de potier et deux amphores.» Les tuiles estampillées et les amphores dont il est ici question n'ont pas été préservées et nous ignorons le sort qui leur a été réservé.

86 AEF-PG 2, II et 2, V.

87 BONSTETTEN, G. de, Carte archéologique du canton de Fribourg. Époque romaine et antéromaine, Genève-Bâle-Lyon, 1878 p. 13.

88 Cette ferme se situe à environ 400 m au sud de la ferme du domaine de la ville de Romont près de laquelle se trouvent les vestiges de l'église relevés par Castella.

89 IAS 1881 p. 104.

90 CAF p. 84.

91 AEF-PG 2, II et 2, V.

Le seul objet conservé provenant de Bossens est un tesson de céramique, catalogué par Peissard sous le numéro MF 4179 (= Musée de Fribourg)<sup>92</sup>. Mme J. Engel-de Becker<sup>93</sup> classe ce fragment de paroi dans la catégorie de la céramique métallescente. Il s'agit d'un fragment d'écuelle à enduit brillant (presque complètement effacé à l'extérieur) et présentant un décor oculé (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle après J.-C.).

Peissard publie la mention relative aux ruines de Bossens sous la rubrique «Epoque romaine». Il fait donc, à tort selon nous, l'amalgame entre les différentes sources dont il dispose et place l'ensemble de ces trouvailles sur le flanc de la colline de Bossens.

Comme on le constate aisément, il règne une certaine confusion à propos des découvertes effectuées dans ce secteur, (quelqu'un aurait-il une aspirine?) et le manuscrit du curé Castella permet de clarifier quelque peu la situation. Les murs qu'il décrit (édifice rectangulaire de 11 m x 8 m, annexe polygonale) semblent bel et bien être les vestiges d'une église et non pas d'un établissement gallo-romain<sup>94</sup>. Les dimensions respectables relevées font que nous ne nous trouvons pas ici en présence d'une simple chapelle champêtre qui aurait été édifiée à l'emplacement d'un hypothétique cimetière antique<sup>95</sup>. La présence d'une église en un endroit si isolé ne manque toutefois pas de surprendre. Son emplacement est aujourd'hui marqué par une croix de fer forgé figée dans un fût de béton de forme rectangulaire, à environ 50 mètres à l'est d'une dévestiture, ancienne liaison locale Romont - Villars-Bramard<sup>96</sup>.

Si la localisation de cette église est maintenant connue avec précision, il n'en est pas de même pour les ruines romaines de Bossens. M. Paul Grandjean, habitant la ferme de Bossens et aujourd'hui âgé de 87 ans, a trouvé dans les années 1950 une monnaie romaine à environ 150 m au nord de sa ferme, dans un champ de pommes de terre<sup>97</sup>. Ce même M. Grandjean affirme avoir vu des murs enfouis juste derrière sa ferme, à environ 1,50 m de profondeur et mis au jour au début des années 1960 lors de la pose d'un collecteur. Par ailleurs, un champ situé au sud-est de la ferme de Bossens porte le nom évocateur de «A la Fin des Murailles». Ces indications confirment les dires de Bonstetten qui, comme nous l'avons vu plus haut, précise que des vestiges romains ont été mis au jour «[...] en-dessus et en-dessous de la ferme de Bossens [...]» (sic). Malgré plusieurs campagnes de prospection et la surveillance de tra-

vau dans le secteur, il n'a cependant pas été possible de retrouver l'emplacement de ces vestiges romains.

S.M.

Glâne

MA, MOD

### Romont

Place de la Poste

CN 1204, 560 260 / 171 840 / 766 m

Fouille de sauvetage, dendrochronologie

Les fouilles de la place de la Poste se sont achevées le 30 septembre 1996. Elles ont permis de dégager la presque totalité des vestiges de l'ancien Hôpital des bourgeois de Romont. L'une de ces caves a été entièrement dégagée, bien que seule sa surface soit dans l'emprise des travaux. Elle a livré de nombreux objets, enfouis lors d'un incendie, qui eut lieu après celui de 1436<sup>98</sup>, mais encore au XV<sup>e</sup> siècle. La plupart de ces objets sont en cours de restauration et ne peuvent donc figurer dans la présente chronique. Les résultats des fouilles seront donc présentés ultérieurement, avec, nous l'espérons, une étude historique de l'Hôpital des bourgeois de Romont.

G.B.

Broye

BR, R

### Sévaz

Fin des Coulayes

CN 1184, 556 580 / 186 900 / 484 m

Sondages programmés

(construction de l'A1)

Au mois de février 1996, des sondages mécaniques effectués sur la commune de Sévaz, sur le flanc est de la butte des «Champs Montants» au lieu-dit Fin des Coulayes<sup>99</sup>, ont permis de repérer un site de l'âge du Bronze final. Attesté par deux petites fosses associées à un horizon de galets épars éclatés au feu et à quelques tessons de céramique caractéristiques de cette période, le site doit couvrir une superficie d'environ 2500 m<sup>2</sup> dans la zone menacée par la construction de l'A1. Au-dessus de ce niveau Bronze final, de nombreux vestiges de l'époque romaine (tuiles, céramiques et objets en fer) ont été repérés sur une surface de 11 000 m<sup>2</sup>. Aucun élément architectural n'a été mis au jour dans les zones sondées. Un complément de sondages et de fouille est prévu au printemps 1997.

C.M.

92 Peissard signale par erreur que ce «débris de céramique à décor de cercles concentriques faits avec une tête d'épingle» provient de l'un des tumuli fouillés par le chanoine Nicolet dans le bois de Bossens.

93 ENGEL-DE BECKER, J., Recherches sur la céramique romaine du canton de Fribourg, Fribourg, 1974 p. 131 n° 167.

94 A aucun moment, il n'est question dans le manuscrit de Castella de tegulae ou autre matériel typiquement romain.

95 Il n'est en effet pas rare de retrouver les traces d'édifices religieux, chapelles, oratoires ou parfois simples croix, édifiés à l'emplacement de cimetières du Haut Moyen Age.

96 En bordure droite de ce chemin se trouve encore la fontaine isolée dont parlait l'abbé Gremaud en 1863.

97 Selon M. P. Grandjean, cette monnaie était frappée à l'effigie de l'empereur Septime Sévère (193-211). Malheureusement, elle a été perdue.

98 AF, ChA 1995 (1996) pp. 63 - 64.

99 ASSPA 80, 1997 pp. 225 - 226.

**Sévaz**

## Tudinges 1

CN 1184, 556 900 / 186 870 / env. 475 m

Fouille de sauvetage programmée

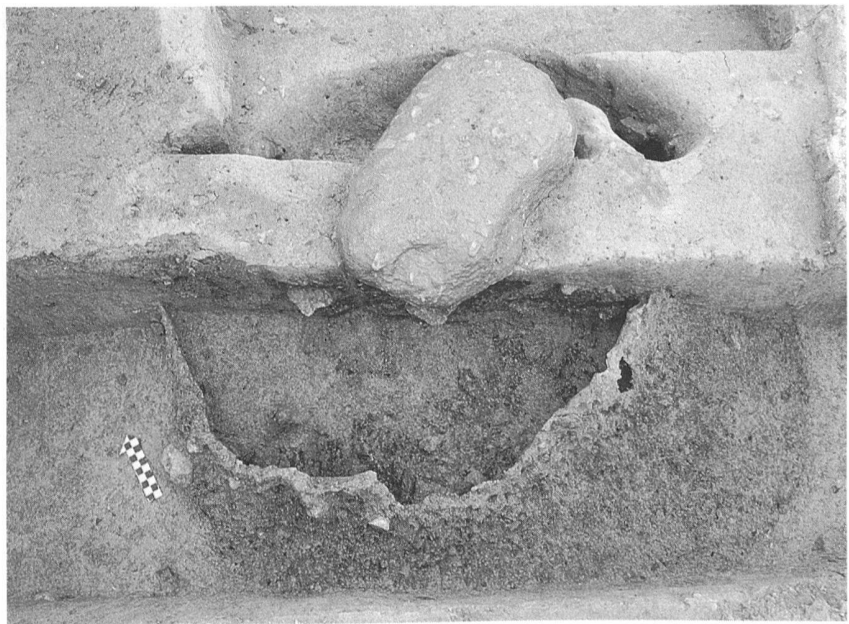
(construction de l'A1)

Entre les communes de Sévaz et de Cugy, sur le flanc nord d'un petit vallon étroit, véritable couloir naturel de circulation en direction du lac de Neuchâtel, deux couches d'occupation principale ont été mises au jour<sup>100</sup>. La plus ancienne, au vu d'une datation absolue effectuée à partir de charbons de bois, remonte au Néolithique récent<sup>101</sup>. Si pour cette phase, aucun vestige céramique n'a été recensé, rendant ainsi problématique une attribution culturelle précise, la découverte d'une petite série d'artefacts en silex et de galets éclatés au feu confirme l'importance qualitative de cette occupation. La seconde couche fortement marquée par des éléments anthropiques se situe une quinzaine de centimètres au-dessus de la précédente, dont elle est séparée par un épandage de colluvions. Datée du début de La Tène ancienne par le matériel archéologique<sup>102</sup>, elle se caractérise par la présence d'un atelier métallurgique et d'un petit habitat qui lui était directement associé.

Localisé dans la partie aval du site, l'atelier métallurgique occupe une aire d'environ 70 m<sup>2</sup>. Il est constitué de plusieurs structures de combustion (foyers, foyers, etc.), de deux fosses-ateliers subcirculaires (fig. 44), profondes et à usages vraisemblablement multiples, et d'une anomalie sédimentaire circulaire (emplacement d'un billot-enclume ?). Le travail du bronze (présence de nombreux petits déchets tels que gouttelettes et tiges ainsi que de creusets) et du fer (nombreuses scories, battitures et déchets) est attesté. En relation avec ces activités, des outils en fer et en pierre ont été découverts.

La partie habitat, d'interprétation plus malaisée, se situe une quinzaine de mètres en contrebas de la zone précédente. Elle se caractérise par quelques structures de combustion, des alignements de blocs (supports de sablières), des fosses, un fossé et un aménagement en petits galets reconnu sur plus d'une dizaine de mètres et interprété comme l'assainissement d'un étroit couloir de circulation.

Si l'intérêt majeur du site réside sans conteste dans la découverte de structures liées à la métallurgie datant du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C., la présence de plusieurs tessons de vases attiques à figures rouges mérite également d'être si-



gnalée. En effet, la découverte de tels «biens de prestige» dans un site de plaine, ouvert et des plus modestes, apporte de nouveaux éléments quant à la compréhension et à l'interprétation socio-historique du Hallstatt final et du début de La Tène. Elle semble d'ores et déjà confirmer le statut particulier octroyé aux artisans métallurgistes de cette époque.

M.M./M.R.

Fig. 44 Sévaz/Tudinges 1. Partie inférieure de l'une des deux fosses-ateliers: la structure en dôme du remplissage inférieur est bien visible dans la moitié sud; le bloc situé dans l'autre moitié marque vraisemblablement l'abandon de la structure

Broye

R

**Sévaz**

## Tudinges 2

CN 1184, 557 250 - 050 / 186 490 - 700 /

env. 450 m

Fouille de sauvetage programmée

(construction de l'A1)

Sur une centaine de mètres et pratiquement dans l'axe de la future A1, les vestiges d'une ancienne route ont été dégagés<sup>103</sup>. D'une largeur oscillant entre 4,80 et 5,50 m, elle se présente principalement sous la forme d'un «pavage» de galets plus ou moins dense et bien construit (fig. 45). Par endroits, des lambeaux de couverture ont pu être identifiés. Afin de canaliser un petit cours d'eau de l'amont vers l'aval de la voie, les constructeurs ont interrompu cette dernière sur environ deux mètres. Le vide devait vraisemblablement être franchi au moyen d'une structure légère en bois (?).

Nous disposons de plusieurs éléments de datation qui permettent de conclure à l'existence de la voie, probablement dès la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Il

100 ASSPA 80, 1997 p. 232.

101 AA-23168: BP 4445 ± 50, soit 2 sigma cal. BC. 3325 - 2937.

102 Nous disposons également d'une datation absolue obtenue à partir de charbons de bois: ETH-14938: BP 2350 ± 45, soit 2 sigma cal. BC 534-355 (87,3 %).

103 ASSPA 80, 1997 p. 256.

Fig. 45 Sévaz/Tudinges 2. Un des tronçons de la voie romaine dégagé lors de la campagne de fouille du printemps 1996



s'agit de charbons de bois<sup>104</sup> prélevés dans des sédiments scellés directement par le pavage de la voie et en relation directe avec sa construction et d'une fibule à plaquettes (type 14a de Feugère), que la majorité des auteurs placent à la période augusto-tibérienne<sup>105</sup>.

Cette voie, que nous avons pu suivre par une série de sondages sur près de 300 mètres, devait, en direction du sud-est, rejoindre une voie plus importante (Vy de l'Etra: axe Avenches-Yverdon) et au nord-ouest le lac de Neuchâtel ou une autre route. Dans la Broye fribourgeoise, la découverte de cette nouvelle voie fait suite à celle de plusieurs autres, mises au jour lors des recherches archéologiques entreprises dans le cadre de la construction de l'A1<sup>106</sup>:

- sur la commune de *Châbles* au lieu-dit Les Saux;

- sur la commune de *Murist* aux lieux-dits Au Lasex et La Cuaz 1;
- sur la commune de *Bussy* aux lieux-dits Praz Natey 1 et Prés de Fond.

La similitude entre les tracés antiques et certains tronçons de l'autoroute témoigne, au travers des siècles, d'une certaine forme de «pérennité conceptuelle» des constructeurs à utiliser les mêmes couloirs naturels de circulation.

Mais au I<sup>er</sup> siècle de notre ère comme en cette fin du XX<sup>e</sup> siècle, la mise en place du réseau routier devait tenir compte de multiples facteurs, souvent plus contraignants que les éléments purement géographiques: routes et habitats existants, impératifs économiques et militaires, choix politiques et administratifs, etc.

Une partie des voies romaines trouve certainement son origine dans le réseau de chemins de terres et de «routes»

104 AA-23164: BP 2080 ± 40 soit, 2 sigma cal. BC 220-10 AD (95,4 %).

105 FEUGERE, M., Les fibules en Gaule Méridionale de la conquête à la fin du V<sup>e</sup> s. apr. J.-C., RAN supplément 12, Paris, 1985 p. 266.

106 Châbles/Les Saux: AF, ChA 1995 (1996) pp. 20-21 et supra p. 22 ; Murist/Au Lasex: AF, ChA 1995 (1996) pp. 23 - 26; Murist/La Cuaz 1: AF, ChA 1994 (1995) pp. 80 - 81; Bussy/Prés de Fond: AF, ChA 1993 (1995) p. 15.

protohistoriques. Sommairement construites, ces voies préromaines sont difficilement identifiables et ce n'est souvent qu'indirectement, par l'étude de la répartition des sites ou la présence d'un passage à gué obligé, que nous pouvons supposer leur existence à tel ou tel endroit. La voie de Sévaz s'insère parfaitement dans le cadre de ce dernier schéma: en effet, dans notre zone d'étude, limitée à un peu plus d'un kilomètre de long, elle passe à proximité d'au moins six sites protohistoriques<sup>107</sup>, dont un centre métallurgique de La Tène ancienne ayant livré des importations méditerranéennes; en direction de l'est, elle emprunte le seul passage à gué de l'Arignon de la région qui soit favorable au franchissement de la rivière par des véhicules, et à proximité duquel nous trouvons un site du début du Premier âge du Fer, une période qui marquera l'essor d'un réseau d'échanges de plus en plus conséquents à l'échelle européenne.

M.M.

Glâne

MOD

### Vauderens

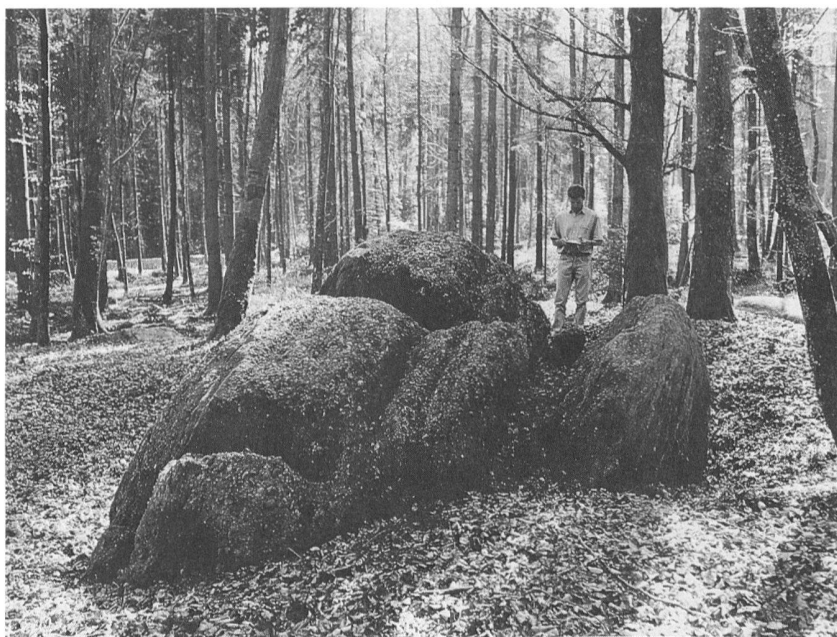
La Sapallaz

CN 1224, 555 030 / 163 845 / 741 m

Sondages programmés (Rail 2000)

Les sondages effectués à l'occasion de la prospection archéologique sur le futur tracé de la voie CFF rectifiée ont révélé la présence d'une ancienne canalisation sur la commune de Vauderens, au lieu-dit La Sapallaz. Le sondage concerné a permis de mettre en évidence un drain ancien, agencé à 1,20 m sous le niveau actuel du sol. Encore actif, ce dispositif évacue les eaux souterraines vers le bas de la pente. Cette construction est formée d'un soubassement de planches juxtaposées et soigneusement taillées (50 x 25 x 3 cm). Ce plancher est recouvert, à ses extrémités, de deux poutres d'épicéa équarries, formant ainsi les parois du drain. Ces deux poutres, elles-mêmes recouvertes de dalles de molasse adossées les unes aux autres, forment le plafond du drain. L'ensemble est recouvert de galets de molasse. Cet aménagement s'aligne sur un axe de 73° par rapport au nord et le fossé de construction qui lui est associé est conservé jusqu'à 25 cm sous le niveau actuel du sol, soit jusqu'à la base de l'humus actuel. Une datation radiométrique permet d'estimer la mise en place de cette construction au plus tôt durant le XVII<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>108</sup>.

GRAP



Broye

NE

Fig. 46 Vuissens/Cugnet. Menhir

### Vuissens

Cugnet

CN 1203, 550 000 / 176 470 / 735 m

Prospection

Un gros bloc erratique fendu, situé dans le Bois de Montfrioud, avait été signalé pour la première fois au Service archéologique cantonal en décembre 1989<sup>109</sup>. La présence de cette pierre d'un aspect particulier ayant à nouveau été signalée en automne 1996, une vision locale a alors eu lieu pour estimer la valeur archéologique du site<sup>110</sup>. On pouvait effectivement observer l'existence d'un bloc imposant, un poudingue fissuré d'une circonférence de 14 m, d'un diamètre variant entre 3,90 et 5 m. Les larges fissures atteignant 20 à 40 cm par endroits forment six éléments joints placés dans une dépression. La pierre devait être enfouie dans le sol aux trois quarts de sa hauteur, il y a peu de temps encore. Suite à son dégagement partiel, à un moment et dans des circonstances inconnus, elle semble aujourd'hui reposer dans une dépression artificielle et émerge ainsi sur une hauteur variant entre 1,50 et 2 m (fig. 46). Une prospection sommaire autour de cet élément a montré la présence de six autres blocs erratiques plus petits, disposés en arc de cercle au nord-est du bloc principal. Ces six petits blocs sont partiellement enfouis dans les broussailles et à demi-recouverts de terre; il est par conséquent difficile de préciser la forme et la taille de chacun d'eux, tant qu'ils n'ont pas été dégagés. La pierre la plus proche du bloc principal atteint la dimension minimale de

107 Cugy/Le Trembley, Frasses/Pré au Doux, Busy/Le Ferrage 1 et 2, Sévaz/Tudings 1 et Frasses/Les Champs Montants 1.

108 Datation C14, ARC 1508, de valeur négative (-5±40 BP). Ce bois date donc au plus tôt de 1690 de notre ère.

109 Nous remercions M. M. Weidmann, géologue, d'avoir informé le Service archéologique de l'existence de cette pierre qu'il interprète comme «dolmen (?)». La même personne avait également signalé l'existence du menhir d'Auboranges, sur la frontière cantonale Vaud-Fribourg.

110 Nous remercions M. P. Noël, ancien garde-forestier de Vuissens, de nous avoir conduit sur le site en date du 16.10.96, ainsi que M. S. Menoud d'avoir pris les contacts nécessaires pour procéder à l'inventaire archéologique de ce monument.

---

2,65 x 1,70 m et est en granit du Mont-Blanc.

La situation topographique, la disposition, la dimension et la nature géologique des pierres font penser à un ensemble mégalithique préhistorique. La distance entre chaque élément est régulière et oscille entre 10 et 12 m. Toutes ces pierres ont probablement été recueillies par les préhistoriques dans les dépôts morainiques situés à proximité du lieu de leur découverte, dépla-

cées sur une courte distance et dressées selon un plan préétabli. Seule une fouille minutieuse et un relevé précis permettraient de confirmer l'intérêt archéologique de cet ensemble. A l'heure actuelle, on retiendra qu'il s'agit probablement d'un alignement de menhirs mis en place entre 4000 et 1500 avant J.-C. et comparables à ceux étudiés dans les cantons du Valais et de Vaud par exemple.

D.R.